

# CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023

## PROCES-VERBAL

Les membres du Conseil Municipal de la commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 16 mai 2023, se sont réunis à l'espace Jean LURÇAT sise Place du Maréchal Leclerc à Juvisy-sur-Orge pour leur séance du 22 mai 2023 sous la présidence de Madame BENSARSA REDA, Maire (séance ouverte à 19h32).

*Secrétaire de séance : - Bakary SOUKOUNA*

---

**Madame le Maire :** Bonsoir à tous. Je vais vous demander de vous installer. Les derniers retardataires vont arriver. Je vais laisser le monde s'installer et on va se donner trois ou quatre minutes, le temps que tout le monde arrive. J'ai vu que Monsieur Villemeur et Madame Avellano n'étaient pas encore arrivés. On va donc leur laisser le temps d'arriver.

Bonsoir à tous. Il y a quelques personnes qui sont en retard, mais qui ne devraient pas tarder à arriver et qui nous ont prévenus de leur retard. Je crois que du côté des autres groupes politiques, tout le monde est présent. Avant de passer à l'appel, je vais évidemment introduire cette séance du Conseil municipal, poser quelques règles de méthode pour que vous compreniez bien pourquoi la majorité municipale a souhaité organiser cette séance dans ce format, ici, à l'espace Jean Lurçat. Ensuite, je déroulerai la séance formelle avec le formalisme du Conseil municipal.

Tout d'abord, je vais remercier l'ensemble des personnes qui sont autour de cette table de s'être libéré, puisque c'est un Conseil municipal extraordinaire et que les séances du Conseil se tiennent habituellement le jeudi. Cette séance a lieu, ce soir, le lundi. Nous avons composé, évidemment, avec les disponibilités de l'espace Jean Lurçat. Et j'en profite pour remercier l'ensemble des équipes techniques de l'espace Jean Lurçat qui nous accueillent ce soir dans les meilleures conditions, qui nous permettent de retransmettre en direct, *via* un live Facebook, cette séance du Conseil municipal, et qui nous permettent de vous recevoir dans les meilleures conditions, puisque vous savez que la salle du Conseil municipal est habituellement située dans la Grande Rue. C'est l'espace Xavier Pidoux de La Maduère.

C'est donc le troisième Conseil municipal extraordinaire du mandat. Il y en a eu deux auparavant, un premier qui avait eu lieu, si vous vous souvenez, au gymnase, qui avait pour thème l'avenir des urgences de l'hôpital de Juvisy. Nous l'avions organisé en présence du directeur de l'hôpital. Le deuxième a eu lieu à l'espace Pidoux de La Maduère, en présence de Camille Vielhescaze, qui est le vice-président en charge de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal. Ce dernier est venu nous présenter le PADD, le plan d'aménagement intercommunal qui préfigure l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal. Et, ce soir, à l'espace Jean Lurçat.

Je vois que vous êtes nombreux dans le public et vous avez compris pourquoi je souhaitais que l'on organise cette séance du Conseil municipal, dans les meilleures conditions, puisqu'il est question, ce soir, du prolongement de la ligne de tramway T7 jusqu'à Juvisy. C'est un sujet qui est évidemment important pour nous, qui est important pour Juvisy.

Pourquoi j'ai souhaité que l'on organise ce temps ? Parce qu'on lit beaucoup de choses sur le sujet. On entend beaucoup de choses. Il m'a paru important qu'il y ait un temps d'expression du Conseil municipal, un temps d'expression de l'ensemble des groupes qui composent ce Conseil municipal et qu'il n'y ait pas de disparités entre les questions qui pourraient être posées par les élus de la majorité municipale, comme pour l'expression des élus dits d'opposition. Pour moi, c'était important, puisqu'en responsabilité, j'essaye d'aborder cette question de la manière la plus sereine possible avec un discours de vérité. Et vous verrez que je vous ai préparé une présentation, que j'ai préparée personnellement, je tiens à le dire. J'ai mis du temps, j'ai fait des recherches. C'était important pour moi de vous présenter les choses telles qu'elles sont et pas telles qu'elles pourraient être dans des commentaires, *via* les réseaux sociaux, *via* des articles de presse ou *via* des commentaires par-ci, par-là.

Evidemment, parce qu'il s'agit de l'avenir de notre ville, il me paraissait aussi important que vous puissiez connaître de manière très claire la position de chacun d'entre nous et que les idées soient claires pour tout le monde de manière à ce que, une fois pour toutes, on puisse sortir des postures sur ce sujet. Les postures sont nombreuses et je crois que le temps, aujourd'hui, est venu de la clarification.

Je voulais aussi dire que ce sujet du tramway T7 ne concerne évidemment pas que la ville de Juvisy. C'est un projet d'intérêt régional, qui n'a pas été voté au sein de ce Conseil municipal. Ce projet date. Vous verrez que j'ai repris de manière exhaustive la chronologie, que vous trouverez dans l'enquête publique qui avait été menée en 2013 et j'y ai rajouté des éléments chronologiques, des éléments factuels, que je vais évidemment vous présenter.

Le prolongement de cette ligne de tramway, c'est un prolongement qui a toujours clivé et qui a toujours fait débat au sein de notre ville, mais pas seulement, au sein du département aussi. C'est important de le dire, puisque plusieurs élus se sont exprimés sur le sujet. Je ne parle pas des élus des villes voisines, mais je parle des élus départementaux en général. J'ai une position qui est très simple, qui est une position de stoïcienne. Je dis les choses de manière très simple. Ce qui dépend de moi, c'est de bien jouer mon rôle. Bien jouer mon rôle, c'est défendre les intérêts de la ville, défendre la position des Juvisiens et surtout veiller, point par point, à être toujours exigeante, toujours critique et toujours à veiller d'abord et avant tout à nos intérêts et aux intérêts de notre ville.

Je voudrais dire qu'évidemment, je comprends les oppositions, je comprends les doutes, je comprends les réserves. J'ai une position personnelle, que je ne confonds pas avec ma position de maire. Je le dis ici. J'ai une conviction comme chacun d'entre nous autour de la table et comme, j'imagine, chacun d'entre vous dans la salle. En tout état de cause, la mobilisation des associations, la mobilisation des Juvisiens et des Juvisiennes a permis un certain nombre d'avancées sur un certain nombre de sujets et je crois qu'il est heureux que l'on puisse, sur des sujets aussi structurants que celui du T7, avoir des positions divergentes et pouvoir faire avancer les choses. Je voudrais aussi dire qu'au sein de ce Conseil municipal, et je n'en doute pas, l'idée, c'est de débattre, c'est d'avancer, évidemment, de sortir encore une fois des postures.

Surtout, ce que je voudrais dire, c'est que je ne suis pas à la tête d'un collectif, je ne suis pas à la tête d'un parti politique, je ne suis pas à la tête d'un groupuscule, on le nomme comme vous le voulez. Je suis à la tête d'un Conseil municipal et j'ai évidemment des comptes à rendre. J'ai évidemment des comptes à rendre aux habitants, bien sûr. J'ai une responsabilité vis-à-vis des habitants. Et puis j'ai aussi une responsabilité vis-à-vis des partenaires. On peut les appeler partenaires, tutelles, on peut les appeler comme on veut, mais j'ai une responsabilité. Quand le préfet convoque la ville de

Juvisy, c'est moi qu'il convoque. Lorsque la région, la présidente de région, le président du département, le président de l'établissement public territorial convoquent la ville de Juvisy, c'est moi qui y vais, puisque c'est moi qui représente la ville de Juvisy. Évidemment, les responsabilités sont partagées avec l'ensemble des élus qui m'entourent. En tout état de cause, je crois que c'est important de le savoir. Pourquoi c'est important ? Parce que le maire n'est pas simplement quelqu'un qui édicte des grandes idées ou des grandes convictions, il y a aussi cette responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des partenaires institutionnels et, surtout, il doit représenter correctement la ville. C'est donc le premier interlocuteur.

Mon rôle, à moi, c'est évidemment un rôle d'alerte, un rôle de transparence vis-à-vis de vous. Et vous admettez que cet exercice est un exercice compliqué. C'est un exercice difficile avec un sujet qui est compliqué et difficile, qui clive. Je dis ici que, moi, je joue la transparence, je suis assez sereine ce soir, bien que je sois un peu émue, évidemment. Si je ne l'étais pas, vous pourriez vous interroger. Il n'en reste pas moins que j'aborde ce sujet avec beaucoup d'humilité et, surtout, je souhaite que l'on tienne les engagements que l'on a pris devant vous. Même si cela a été une campagne municipale plutôt chamboulée, avec un confinement au milieu, il n'en reste pas moins que nous avons pris l'engagement de poser le sujet sur la table, de donner des éléments et des informations factuelles à l'ensemble des habitants pour savoir où nous en sommes. Donc, aujourd'hui, ce Conseil municipal répond à ces objectifs et à ces engagements que nous avons pris devant vous.

Et ce que je voudrais dire, c'est que, moi, ici, je ne livre pas de combat politique. Je le dis pour que les choses soient très claires. Je ne livrerai pas de combat politique contre la présidente de région ou contre le président du département ou contre le président de l'établissement public territorial. Ce sont des partenaires. Il n'y a pas que le sujet du tramway T7 pour Juvisy. Il y a beaucoup d'autres sujets qui sont importants. Mon rôle, à moi, c'est aussi parfois de savoir compartimenter. Si je dois vous dire les choses avec beaucoup de transparence, parfois, je préfère laver mon linge sale en famille, avec des partenaires avec lesquels je suis plutôt à l'aise idéologiquement et avec lesquels je partage des convictions, ce qui me permet parfois d'avancer. Je crois, en tout cas, sur ce sujet, que nous avons avancé sur bon nombre de sujets.

La dernière chose que je voudrais dire, avant de commencer, c'est qu'évidemment, Juvisy ne s'est pas écrit depuis 2014, ne s'est pas écrit depuis 2020, que nous sommes évidemment dépositaires d'une histoire, de l'histoire de Juvisy, que nous sommes les héritiers de cette histoire et qu'il nous appartient, à nous, de la perpétuer et surtout de faire en sorte que cette ville continue à exister dans ce paysage départemental, dans ce paysage régional, dans ce paysage désormais métropolitain, il est important de le dire, et surtout qu'on vous assure à la fois d'avoir les meilleures conditions de vie et d'avoir des finances saines pour pouvoir continuer à investir et vous offrir le meilleur service public. C'est important. Pourquoi je vous dis ça ? Parce que vous allez tout de suite comprendre qu'il y a une chronologie de cette histoire du prolongement de la ligne de tramway. Je ne sais pas si l'exercice a déjà été fait par ailleurs, mais je tenais à faire cet exercice de clarté.

Une fois cette introduction faite, quelques points de méthode. D'abord, et je vous prie de nous excuser, au Conseil municipal, évidemment, seuls les élus autour de la table ont la parole. C'est le formalisme du Conseil municipal. Vous aurez largement le temps de vous exprimer, vous qui êtes présents, ce soir, à l'espace Jean Lurçat et tous ceux et toutes celles qui sont présents derrière leur écran. Vous pouvez évidemment nous interpeller. Nous sommes là pour vous répondre. Il y aura d'autres temps d'échanges qui seront consacrés à ce prolongement de la ligne tramway T7 jusqu'à Juvisy. Il y aura une première date au début du mois de juin. Je pense que vous l'avez tous reçu par

courrier. Et, évidemment, nous organiserons d'autres temps de rencontre qui vous permettront de vous exprimer. Mais il me semblait important que vous puissiez entendre vos élus, ceux que vous avez élus, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition, s'exprimer sur le sujet.

Puisque tout le monde est arrivé, je vais faire l'appel et puis on va pouvoir commencer.

*Madame le Maire procède à l'appel des présents et nomme le secrétaire de séance.*

**Madame le Maire :** Je vais brièvement – vous m'excuserez, parce que je ne tiens pas à tenir la parole, puisqu'il est important qu'elle puisse circuler – vous présenter cette présentation que vous avez en face de vous.

Laurence, ce n'est pas un prompteur, c'est simplement un écran pour que je puisse, moi aussi, suivre la présentation.

Ensuite, évidemment, je laisserai circuler la parole. Chacun d'entre vous pourra la prendre librement et je répondrai bien évidemment à l'ensemble des questions.

La première chose, c'est qu'il était important pour moi de revenir sur la chronologie pour que chacun ait bien en tête tout.

Ce qui est intéressant de retenir – évidemment, je ne vais pas vous lire toutes les dates –, c'est que l'aventure du tramway se fait en deux phases et elle commence en 1992.

Ce qui est important aussi de retenir dans cette chronologie, c'est qu'entre 2000 et 2001, il a été confirmé l'intérêt pour le mode tramway, c'est-à-dire le choix du transport, puisque pendant longtemps, tout le monde s'est interrogé sur le mode de transport qu'il fallait amener pour prolonger la ligne pour le secteur du Nord Essonne.

Ce qui est aussi important de souligner, c'est que dès 2004 et 2005, il y a eu des problèmes qui ont été posés, notamment par les services de l'Etat, qui concernaient, comme vous le voyez, la réalisation des voies souterraines. Sans doute, c'est le sujet, ici, qui clive le plus les habitants.

Ce qu'il est intéressant aussi de souligner, c'est qu'en 2010 et en 2012, donc avant 2014, et c'est important pour moi de le souligner, il n'y a eu que des études préliminaires qui ont été réalisées. Pourquoi je dis cela ? Parce qu'on a souvent entendu qu'après 2014, on aurait pu commencer des travaux. En l'occurrence, les études complémentaires et les sondages n'étaient pas complètement réalisés, puisqu'en 2010 et 2012, il n'y avait que des études préliminaires.

Ce qui est important aussi de retenir, et vous comprendrez pourquoi c'est important, c'est qu'en 2013, s'ouvre l'enquête publique et il y a donc l'arrêté de déclaration d'utilité publique.

Evidemment, toute cette chronologie, je ne l'ai pas sortie de ma tête. Vous imaginez bien qu'en 1992, bien que je sois de moins en moins jeune, j'étais quand même très jeune, donc je ne me souviens pas de tous ces faits-là. Cette chronologie est retracée ici de manière très exhaustive et vous pouvez la retrouver dans des documents qui sont des documents officiels, que j'ai retrouvés notamment dans l'enquête publique.

Ce qu'il faut aussi que vous reteniez, c'est que l'enquête publique, la fameuse enquête publique qui fait tant parler d'elle, a été menée du 22 mai au 22 juin 2013 et elle concernait deux choses, la déclaration d'utilité publique pour le prolongement de la ligne du tramway et le plan local

d'urbanisme, c'est-à-dire la mise en conformité avec le prolongement du tramway T7, puisque ce qu'il est important aussi de souligner, on en reparlera un peu plus tard, c'est que l'arrivée d'un transport, quel qu'il soit, que ce soit un tramway, la création d'une gare, peu importe, demande l'adaptation de l'urbanisme, notamment des règles d'urbanisme de la ville. Ça aussi, c'était important pour moi de le rappeler.

La déclaration d'utilité publique, qu'est-ce qu'elle dit ? En gros, elle explique et elle interrogeait les habitants sur la réalisation du prolongement de la ligne de tramway T7 d'Athis-Mons à Juvisy sur 3,7 kilomètres. Elle précisait que ce projet se situe sur les communes d'Athis-Mons, de Paray-Vieille-Poste et de Juvisy. Pourquoi je voulais le dire ? Parce qu'évidemment, nous ne sommes pas les seuls à avoir été consultés – je parle des Juvisiens. Le tracé du projet du tramway dessert évidemment Athis, Juvisy, mais il dessert aussi tous les quartiers qui bordent la RN7 au sud d'Orly, ainsi que le centre-ville de Juvisy. Mais, ça, vous le savez.

Ce qu'il est important aussi de voir, et tout est inscrit dans cette déclaration, c'est qu'il y a eu 220 observations, dont 158 ont été faites par des Juvisiens. Il y a 110 personnes qui se sont exprimées défavorablement, dont 105 Juvisiens. 83 personnes se sont exprimées favorablement, dont 41 Juvisiens. 69 personnes se sont exprimées sur le coût. Vous avez ici les chiffres, je ne vais pas vous les commenter. 74 Juvisiens se sont exprimés sur le parc. 56 Juvisiens se sont exprimés sur la circulation en centre-ville.

Evidemment, Laurence, je vous donnerai le PowerPoint. Je l'enverrai dans le PV. Vous le trouverez dans le PV. Donc ce n'est pas la peine de faire des photos et tout ça. Je vous l'enverrai.

11 personnes se sont exprimées sur le commerce et 12 personnes se sont exprimées sur l'observatoire. Pourquoi je reprends ces chiffres-là ? Parce que c'est important, ça vous montre que l'enquête publique a fait l'objet de l'expression majoritairement des Juvisiens.

Ensuite, ce qui est important de préciser, c'est ce que je vous disais tout à l'heure, c'est qu'il était demandé aux élus de réviser le plan local d'urbanisme, comme je vous l'ai dit, pour faire arriver le tramway T7. Et, là, il y avait deux aspects du projet qui impactaient le plan local d'urbanisme. Là aussi, ce sont des données objectives que vous pouvez reprendre. Je me fais un petit plaisir à le rappeler parce que je trouve que c'est important de dire les choses. Deux points importants : l'aménagement de l'avenue d'Estienne d'Orves, qui a fait couler tant d'encre, et la protection en surface du tunnel, c'est-à-dire le fait de sanctuariser le parc et, surtout, qu'il n'y ait pas de construction sur ce tunnel.

Donc, à l'issue de cette enquête publique, il y a un arrêté qui est pris par le préfet et qui dit que ce prolongement est donc d'intérêt public, le 27 novembre 2013.

Ce qui est important aussi de dire, c'est qu'en 2013, il y a eu un premier arrêté, mais il y a eu une deuxième déclaration qui, celle-là, n'est pas très souvent commentée et surtout pas très souvent énoncée. C'est que le 19 septembre 2018, c'est-à-dire au précédent mandat, il y a une deuxième enquête publique et une deuxième déclaration d'utilité publique qui a prorogé la première. Donc on a eu une prorogation de la première enquête publique le 19 septembre 2018. Pourquoi ? Parce qu'en fait, toutes les acquisitions des emprises foncières n'avaient pas été réalisées pour le projet et parce que toutes les procédures d'expropriation n'avaient pas été faites. Cette prorogation s'est faite sans enquête publique, mais c'est important de le soulever, parce que vous avez entendu cet argument qui consistait à dire que les travaux auraient pu se faire au précédent mandat, en même temps que ceux de la gare. Il se trouve qu'en l'occurrence, ce n'était pas possible.

Ensuite, on a donc toujours un projet d'intérêt régional qui dépasse Juvisy. Vous avez ici la chronologie, que vous pouvez aussi retrouver, de manière tout à fait exhaustive, sur ce qui a été fait depuis 2014. 2014, qu'est-ce qui se passe ? Vous avez vu l'enquête publique et l'arrêté se fait en novembre. En 2014, la nouvelle municipalité demande que l'on étudie des tracés alternatifs. Je n'ai pas le temps de le faire ici. Je vous invite à aller regarder ce qu'il y a dans l'enquête publique et vous verrez qu'il y a plusieurs tracés qui avaient été demandés et plusieurs études qui avaient été demandées. En tout cas, la municipalité s'est faite forte de cette expression.

En 2015, là aussi, ce sont des documents qui sont consultables et parfaitement transparents, la présidente de région que vous connaissez, actuelle, prend l'engagement, dans sa campagne, d'engager ces études. En parallèle, Ile-de-France Mobilités lance des études et des sondages complémentaires, des études qui sont complémentaires aux études préliminaires et des sondages complémentaires à ces études préliminaires.

1. En 2016, la région lance les études pour des tracés alternatifs et pour un autre mode de transport. Il est important de dire que certaines associations s'étaient mobilisées aussi pour demander qu'il y ait aussi un autre mode, un mode plus léger, notamment un bus en site propre sur la nationale 7. Donc Ile-de-France Mobilités a lancé ces études-là.

En 2017, ces études ont été présentées. Que disaient ces études ? Il y avait plusieurs tracés qui avaient été demandés, un premier, le long de la nationale 7, qui allait jusqu'à Evry. Ce premier tracé n'avait pas été demandé que par les élus de la municipalité de 2014. Il y a un certain nombre d'élus essonniens et qui ont toujours cette position aujourd'hui de vouloir que le tramway continue sur la nationale 7. Il y a un deuxième tracé qui avait été étudié, qui, celui-ci, concernait plutôt Juvisy et qui traversait le quartier entre deux voies, entre Viry et Juvisy, et faisait traverser le pont, que vous connaissez, sur la nationale 7. Il se trouve que ces deux tracés ont été avortés, que les techniciens d'Ile-de-France Mobilités ont dit qu'il n'y avait pas de rentabilité pour ces tracés et qu'ils ne répondaient pas tout simplement aux objectifs du tramway et, d'autre part, que l'ouvrage du pont, situé sous la nationale 7, était trop fragile pour supporter le passage du tramway.

J'ajoute que concernant le mode de transport plus léger, ce qui avait été objecté, c'est qu'il y aurait eu une rupture de charge à Athis-Mons et que, du coup, l'arrivée de du tramway n'avait aucun sens puisque la déclaration d'utilité publique voulait que ce tramway continue.

En 2018, je vous l'ai rappelé, il y a le prolongement de la déclaration publique de 2013.

Entre 2018 et 2019, c'est important de le dire, je le redis, il y a eu toujours un dialogue entre la municipalité, c'est-à-dire entre Robin, que je remercie pour sa présence ce soir, et Michel, que je remercie aussi pour sa présence, entre les techniciens d'Ile-de-France Mobilités et les maires, et Virginie, qui est là et que je remercie aussi d'être présente – elle en dira un mot – sur à la fois les études, les sondages complémentaires qu'il fallait mener à Juvisy et sur ce qu'on a appelé les compensations pour Juvisy. Evidemment, et je le redis, un projet d'intérêt régional qui vient s'insérer dans un centre-ville comme le nôtre, qui est un centre-ville contraint, vous verrez qu'il y a quelques enjeux et qu'il était important pour nous de pouvoir demander ce qu'on appelle des compensations.

Ensuite, me voici et nous voici tous ensemble en responsabilité, en 2020, dans le programme de Juvisy nous unit, nous avons demandé et nous avons pris l'engagement de présenter le projet aux habitants avec les études complémentaires. Pour ma part, j'ai demandé la mise en place d'une coordination technique et institutionnelle. Pourquoi j'ai demandé ça ? Parce que j'ai la chance

immense, aux côtés de Robin et de Michel, d'avoir fait partie, avec Alain Mathieu, qui est derrière moi, des coordinations qui ont été mises en place pour les travaux de la gare de Juvisy. Donc ma connaissance de l'organisation des travaux est une connaissance assez fine. Pour une fois, je vais le dire, avec beaucoup d'humilité, mais pour autant, je le dis, c'est vrai que cette coordination institutionnelle et cette coordination technique ont permis d'avoir des ajustements et de pouvoir avancer phase par phase dans des travaux qui étaient des travaux lourds aux conséquences importantes pour Juvisy et qui ont fait face à notamment deux épisodes d'inondation qui n'étaient évidemment pas neutres dans l'achèvement de ces travaux.

En novembre 2021, et je suis sûre que toutes les personnes qui étaient là étaient présentes, nous avons fait une première réunion au gymnase Ladoumègue avec l'ensemble des techniciens d'Ile-de-France Mobilités, une réunion qui était plutôt agitée et avec beaucoup de monde. Je dois vous dire que je préfère l'esprit de cette réunion, qui est un peu plus apaisée, qu'on fait entre nous, Juvisiens.

En janvier 2023, vous voyez que c'est très récent, il y a eu cette première coordination. C'était une coordination institutionnelle. Il y avait les élus de la région, du département, de l'établissement public territorial, le préfet et tous les services publics qui sont présents à Juvisy, la police, les pompiers, l'IUT, Korian, le GHNE, tous les services publics présents à Juvisy.

Février, mars 2023, les premiers travaux préparatoires, que vous avez vus, sur la nationale 7 se déroulent, les dévoiements de réseaux, prochainement les comblements des souterrains, l'abattage des arbres sur la nationale 7.

Aujourd'hui, nous sommes en mai, le Conseil municipal extraordinaire.

En juin, il y aura évidemment la réunion d'information qui sera animée par les techniciens d'Ile-de-France Mobilités ici.

Cet été : la poursuite des travaux préparatoires, notamment en centre-ville, qui vous seront présentés par Ile-de-France Mobilités.

Et puis, évidemment, au fur et à mesure du temps, j'organiserai des temps d'échange avec vous.

Ce qu'il est important aussi de préciser, parce que là aussi, on ne prolonge pas une ligne de tramway comme ça, c'est qu'il y a des avis complémentaires qui sont importants et qui sont demandés notamment par les services de l'Etat, puisque la région ne décide pas seule. Elle ne finance pas seule ce tramway. Il y a deux avis récents qui ont été donnés, celui de la commission locale de l'eau, qui concerne l'Orge et l'Yvette, qui a donné son autorisation le 6 décembre dernier, donc le 6 décembre 2022. Et la mission régionale d'autorité environnementale a, pour sa part, délibéré le 29 décembre 2022. Vous voyez que tout cela est évidemment très récent. Et puis il y a une nouvelle enquête publique, procédure tout à fait normale si vous interrogez d'autres élus d'autres villes qui ont eu à gérer la création de transports, une enquête parcellaire qui s'est déroulée du 11 au 28 avril derniers, qui concernait des emprises foncières, notamment sur la N7, et qui, pour le coup, concernait à la fois Juvisy et Athis-Mons.

Venons-en aux enjeux. Evidemment, il y a des enjeux importants pour la ville avant et pendant les travaux. C'est pour ça que c'est important de tout avoir en tête et de bien comprendre ce qui va se passer. Il y a

- le comblement des souterrains piétons et la création, pour nous, à notre demande, d'une traversée piétonne sécurisée sur la N7,

- l'accès aux commerces et la réduction des places de stationnement pour accéder à ces commerces sur la nationale 7,
- la prise en compte de l'état sanitaire de l'observatoire, qui n'est pas tout à fait neutre, j'imagine qu'on aura des questions sur le sujet et j'y répondrai bien volontiers,
- la prise en compte des nuisances pour les riverains, si certains d'entre vous habitent le long de la nationale 7, ils savent que nous avons eu un épisode de travaux de nuit que nous avons fait cesser puisqu'il n'était pas prévu dans l'arrêté,
- le report de la circulation automobile et des bus dans les quartiers qui bordent la nationale 7.

Il y a la question de veiller à la coordination des travaux avec ceux qui sont réalisés notamment par Aéroports de Paris. Vous savez que régulièrement, sous le pont d'Orly, il y a des travaux.

Et puis il y a un point qui n'est pas anecdotique puisque, là, on sort d'un week-end plutôt secoué sur ce sujet. Il y a le déplacement des points de mutualisation de la fibre optique qui sont situés sur la nationale 7 et qui, aujourd'hui, est un sujet qui n'a pas été tranché.

Ensuite, on a

- des enjeux dans le parc,
- l'impact de l'installation de la base vie chantier sur le fonctionnement de la salle des mariages, cela peut paraître anecdotique, mais cela ne l'est pas pour des personnes qui souhaiteraient se marier pendant les travaux,
- l'impact du chantier sur les habitations qui bordent les parcs Ducastel et de la mairie,
- l'impact sur les copropriétés du Panorama et les Fontaines du Roi, où, là aussi, ce n'est pas sans conséquence pour ces copropriétaires,
- l'impact sur le fonctionnement de l'hôtel de ville, notamment sur la qualité de vie des agents qui y travaillent et sur l'accueil du public, aussi anecdotique que cela puisse paraître,
- la préservation, évidemment, de la biodiversité et des arbres remarquables,
- le déplacement de l'IUT, qui n'est pas non plus un petit sujet,
- l'interaction avec le chantier de la cité de santé et le maintien des urgences de Juvisy,
- trouver un nouveau lieu pour l'organisation du concert de la fête de la ville, une ville est vivante,
- la vigilance sur les sources, les vibrations et sur le bruit,
- quelques enjeux pour le centre-ville, l'interaction avec le chantier de la cité de santé, puisqu'il y a un passage dans le parc de la mairie, mais il y a aussi un accès par le centre-ville et je tiens à dire que l'interaction n'est pas tout à fait neutre puisque le GHNE a pris l'engagement de maintenir le service des urgences ouvert,
- veiller au bon fonctionnement de la caserne des pompiers et du commissariat de police, mais aussi du tribunal, ce qui va nécessiter à la fois des travaux et des ajustements
- limiter la suppression des places de stationnement, je vous rappelle que nous avons une gare avec deux RER et avec un bon nombre de visiteurs qui viennent se stationner tous les jours à Juvisy,

- la réduction du périmètre du marché, puisque le marché tel qu'il existe aujourd'hui, pendant la période travaux et ensuite, ne pourra pas continuer à fonctionner ainsi,
- la mise en place de la commission d'indemnisation des commerçants pour les commerçants du centre-ville et je tiens à dire que nous avons obtenu aussi qu'il y ait la même chose pour indemniser les commerçants du marché et ceux évidemment de la nationale 7,
- limiter les nuisances pour les riverains, bien entendu,
- limiter l'abattage des arbres, parce que si on a été beaucoup moqués sur l'abattage des arbres dans le parc de la mairie, il n'en reste pas moins que le projet présente aussi l'abattage d'arbres en centre-ville, donc il y a tout un travail, qui est fait notamment par Virginie et Valérie, pour limiter l'abattage de ces arbres,
- veiller aux déviations piétonnes, aux flux de véhicules et aux itinéraires des bus, puisque vous savez que nous sommes traversés par les bus,
- le fonctionnement de nos équipements culturels, comme celui-ci, le bruit, les vibrations ne sont pas neutres en termes d'impacts sur les équipements culturels,
- la mise en place de déviations spécifiques en cas d'inondation.

Après, il y a des enjeux financiers, le coût du projet. Je tiens à dire ici que vous avez un coût du projet qui n'est pas réévalué, qui se fait hors inflation, avec des valeurs qui ne sont pas celles d'aujourd'hui : 223 millions d'euros pour l'infrastructure, valeur 2011, hors inflation ; 29 millions d'euros pour les rames, valeur 2018, hors inflation encore une fois. Et puis il y a le fameux coût des dévoiements de réseaux, 5 millions d'euros qui doivent être financés juridiquement par l'établissement public territorial, je tiens à le dire, que l'EPT nous propose de répartir de la manière suivante : 1 million qui serait supporté par l'établissement public territorial, 400 000 euros par Paray, 600 000 euros par Athis-Mons, 1 million d'euros par Juvisy.

Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette pétition, puisque nous avons à peu près 600 signataires qui nous ont soutenus et qui nous ont permis de pousser l'EPT à solliciter l'Etat et la Métropole pour trouver des financements complémentaires pour que nous puissions – je n'annonce aucune bonne nouvelle, je n'émetts que des suppositions – bénéficier de notre droit de tirage, puisque vous savez que les coûts qui sont ici sont financés indirectement par la ville.

Et puis il y a le coût des dévoiements de réseaux, qui relèvent du syndicat de l'Orge, qui s'élève à 1 377 600 euros. Là, nous avons l'engagement de l'Etat pour financer ces dévoiements. Pourquoi c'est important ? Parce que, du coup, ce financement n'obère pas les autres projets du syndicat de l'Orge, les autres projets pour l'ensemble des communes adhérentes.

J'en arrive à la fin. Pour nous, il est important d'accompagner les habitants. Nous nous sommes rapprochés d'un cabinet d'avocats pour voir les modalités pour lancer un référé préventif. Qu'est-ce que c'est qu'un référé préventif ? C'est une procédure judiciaire qui va permettre à un expert de constater, avant le commencement des travaux, l'état des immeubles et des habitations et de conserver une preuve d'éventuelle détérioration, ce que je ne souhaite pas. Evidemment, la ville fera le lien entre IDFM et les habitants. Je pense notamment aux copropriétaires, aux commerçants, professionnels de santé, etc. Evidemment, comme je vous l'ai dit, on organisera aussi des réunions d'information.

Ce qu'il est important aussi de retenir, je vous le disais tout à l'heure, c'est qu'il y a le projet de prolongement du tramway T7, mais il y a aussi d'autres projets qui sont importants à mener à

Juvisy. En tout cas, l'ensemble des élus qui m'entourent ne souhaite pas que nous les arrêtions, ne souhaitent pas que nous les obérons et nous souhaitons évidemment les mener jusqu'au bout.

Il y a l'ouverture de ce nouveau groupe scolaire en centre-ville, le lancement des travaux, comme je le disais tout à l'heure, de la cité de santé et le maintien ouvert du service des urgences, la rénovation du bas de la Grande Rue, la réouverture de l'Orge en trois phases, l'espace Marianne, la halle du Marché, puis la place sur le parking Leclerc, la transformation de l'ancien CDPS, l'ancien dispensaire du département, en structure pour les jeunes et pour les associations, puisque nous avons acquis très récemment ce bâtiment, la transformation de la caserne des pompiers, les modifications de notre plan local d'urbanisme qui préservera désormais l'identité de notre centre-ville, l'animation du centre-ville et la revitalisation du commerce de proximité.

Ensuite, on a des enjeux importants pour la ville après les travaux.

D'abord, il est important qu'on puisse veiller à l'identité de la ville et à son cadre de vie. Je le disais à l'occasion de la cérémonie des vœux, on ne pose pas un tramway, comme ça, sur une ville, surtout pas une ville contrainte comme la nôtre.

Il y a la question de l'insertion paysagère avec ces caténaires notamment. Il y a les aménagements du parc, qui nous ont été présentés et qui ne nous conviennent pas. Je le dis ici de manière tout à fait simple et claire. Donc nous y travaillons et nous aurons des séances de travail avec vous pour à la fois préserver l'aspect naturel de ce parc et ne pas le transformer en jardin et, je l'espère, en avoir un usage qui se rapproche de celui d'aujourd'hui.

Retrouver des places de stationnement en centre-ville, créer davantage de bornes de rechargement tout le long du parcours du tramway, puisqu'aujourd'hui, cela n'existe pas.

Repenser les mobilités, évidemment, le plan vélo, retrouver des cheminements piétons, essayer de réduire la place de la voiture en ville. Réduire la place de la voiture en ville, ça ne se fait pas comme ça et ça ne concerne pas que nous. Il y a un sujet de franchissement du département. Tous ces sujets-là, il faut qu'on puisse les mettre sur la table et qu'on puisse les traiter.

Il y a évidemment à veiller aux traversées de la ville et aux fractures entre les quartiers et nous savons ce qu'il en est pour avoir subi les travaux de la gare. Nous avons eu tout un quartier qui a été, pendant très longtemps, mis à l'écart des autres quartiers.

Les surcoûts induits par ce nouveau mode de transport en matière de nuisance. Je pense notamment à la propreté, vous savez que la propreté autour de la gare, c'est nous qui la supportons, c'est la municipalité, mais aussi en matière de sécurité – qu'est-ce qu'il en sera de la gestion de la station souterraine ? –, mais aussi de la sécurité au quotidien, du déploiement de la vidéoprotection qui, aujourd'hui, n'est pas financé.

Et comment on gère une ville – je le dis le plus simplement du monde – de moins de 20 000 habitants avec la quatrième gare d'Ile-de-France et un tramway ? Tous ceux qui ont de bonnes idées à me donner, je les prends, mais je ne sais pas le faire aujourd'hui. C'est un enjeu important. Je cherche des solutions. On en cherche tous. C'est un vrai sujet.

D'autre part, il y a un autre sujet qui est important et qu'il faut ici poser sans rougir et, là aussi, sans posture. J'ai ici une note des services de l'Etat qui nous explique quels sont nos objectifs en termes de construction de logements. Aujourd'hui, la priorité pour les services de l'Etat, c'est de construire

autour des axes de transport. Je veux dire ici que la question des modes de déplacement pose aussi la question de l'urbanisme et du développement de la ville. C'est important que vous puissiez le savoir.

En attendant, certains l'ont souhaité, l'ont écrit, on installera une commission extra-municipale de suivi des travaux. J'espère que nous obtiendrons un contrat régional spécifique avec l'ensemble des compensations que je vous ai énoncées. Nous allons tout faire pour que l'Etat reconnaisse les charges de centralité et les surcoûts qui pèsent sur la commune, à la fois du fait de la gare et de l'arrivée de ce mode de transport. Et puis, évidemment, on présentera et on concertera les habitants. On lancera aussi la commission de dédommagement des commerçants. Ça peut paraître anodin, mais ça ne l'est pas, puisqu'elle fixe des règles précises et nous tentons, avec les techniciens d'Ile-de-France Mobilités, de trouver des solutions pour que les commerçants ne soient pas lésés. Et puis, tout simplement, il faut, dans ce laps de temps, garantir le bon fonctionnement des services publics et des secours qui sont présents à Juvisy, le sujet n'étant pas neutre.

J'ai essayé de faire le plus bref possible. Je vous prie de m'excuser si j'ai été un peu longue. Le débat est désormais ouvert. Je me tais, je bois un coup et je distribue la parole avec plaisir.

Merci pour votre attention.

C'est comme vous voulez, soit vous voulez ouvrir et je vous laisse ouvrir, soit je peux passer la parole aux élus de mon groupe. C'est comme vous voulez.

Allez-y, Madame Gauthier.

**Madame Gauthier** : Nous allons faire une déclaration avant de passer aux questions, parce que dans l'intitulé de la convocation de ce Conseil municipal extraordinaire, il était bien précisé qu'on invitait les groupes de l'opposition à s'exprimer et à prendre position publiquement sur le sujet. Donc nous avons fait une petite synthèse qui précise nos positions, qui n'ont pas varié, d'ailleurs, depuis 2014, que nous allons vous exposer. Je m'excuse au départ des redites qui pourraient être faites, parce que sur un dossier commun, il est évident qu'on ne prend pas les choses de la même façon, nous n'avons pas forcément la même approche, mais nous allons être amenés à redire un certain nombre de choses.

**Madame le Maire** : Peut-être, Laurence, pardon, est-ce que tu peux te présenter ? Parce que s'il y a des personnes qui ne te connaissent pas bien, ça peut être bien que tu te présentes tout simplement et que tu présentes peut-être ton groupe. Ça me paraît bien pour la transparence de chacun.

**Madame Gauthier** : Je suis Laurence Gauthier, conseillère municipale d'opposition, représentante du groupe d'opposition Union Populaire de Juvisy, avec André Plas qui est à mes côtés et que beaucoup d'entre vous connaissent, je pense.

Je voulais d'abord faire le constat suivant. Les Conseils municipaux sont toujours publics, sauf dans les cas exceptionnels de confinement, mais il y a souvent très peu de public. Donc nous avons un peu l'impression de parler en rond et de redire un peu les mêmes choses. Là, nous sommes heureux de constater que ce Conseil municipal est non seulement largement public, mais qu'en plus, il est filmé en direct et retransmis en direct sur Facebook. C'est une demande que nous faisons depuis des années pour rendre la démocratie locale plus transparente et nous espérons que ce ne sera pas juste un précédent et une exception, mais que cela se reproduira dorénavant régulièrement. C'était le premier point.

Maintenant, concernant le tramway, je vais reprendre notre analyse. En fait, le tramway est un dossier complexe. Madame le Maire l'a dit. C'est un dossier complexe et explosif qui a donné lieu à de nombreuses controverses et qui a fracturé tous les groupes politiques, en tout cas, à Juvisy. Madame le Maire l'a aussi rappelé, les prémices de ce projet remontent à 1992. Donc cela commence à faire un petit moment. Il s'agit du siècle dernier. L'urgence climatique n'était pas prégnante à ce point. Ce projet visait à améliorer l'offre de transports en commun en site propre entre Villejuif et la gare de Juvisy, pour desservir notamment la zone d'activité Orly-Rungis. Normalement, ce projet aurait dû être consensuel puisqu'il apparaît comme écologique, il propose une alternative à la voiture aux 30 000 travailleurs qui se déplacent chaque jour dans ce secteur et il était censé décongestionner la nationale 7, qui est une source de pollution multiple. Personne ne conteste, nous encore moins que tout le monde, que le tram soit un des meilleurs moyens de transport du point de vue écologique. Il utilise de l'électricité. Il transporte beaucoup de voyageurs et beaucoup plus de voyageurs qu'un autobus à hydrogène, qui est pourtant aussi une solution possible, mais qui transporte beaucoup moins de monde. C'est donc un moyen de transport propre. Tous les arguments ont été utilisés pour nous convaincre du bien-fondé de ce tracé, y compris la plus-value que cette opération apporterait à l'immobilier de Juvisy. Il est évident que nous ne pouvons reprendre à notre compte ce type d'argument, qui épouse la logique spéculative liée à la propriété privée, qui est une logique que nous récusons. Ce n'est pas de cette famille de pensées que nous nous réclamons. C'était un premier point.

Maintenant, en tant qu'élus locaux, nous sommes d'abord là pour défendre le point de vue des Juvisiens. Or tous les Juvisiens ont pu constater le coût sur notre patrimoine de l'opération autour de la gare rebaptisée grand pôle intermodal avec, pour accueillir le T7, la destruction du pavillon meulière de la rue d'Estienne d'Orves, devenue une avenue froide et bétonnée. Certes, nous sommes conscients du fait qu'il faut densifier. Il y a une crise du logement en Ile-de-France. Mais était-ce la seule solution ? Les Juvisiens ont été consultés, Madame le Maire l'a rappelé, par deux enquêtes publiques en 2013 et 2018, mais nous savons très bien, pour avoir présenté et défendu ou combattu contre d'autres dossiers dans d'autres domaines, que ces enquêtes publiques en général sont des enquêtes purement formelles et qu'elles sont suivies immédiatement après de déclarations d'utilité publique qui sanctuarisent ces projets. Ces consultations ne me paraissent pas être des consultations véritables. Cette procédure est formelle. Ce qui est valable pour la N7, à savoir réhabiliter des quartiers indignes et transformer cette artère en boulevard urbain, est-il valable pour un centre-ville à l'ancienne, avec une vie de village dont on sait l'importance pour maintenir du lien social ? Rappelons que la gare de Juvisy, déjà, actuellement, voit passer 70 000 voyageurs par jour, qu'elle concentre 2 RER, 3 gares routières, 28 lignes de bus. Faut-il y rajouter un flux de 30 000 voyageurs en plus ? C'est donc ces voyageurs qui prendraient le tram pour aller vers Orly, Rungis et Villejuif, au risque de transformer le centre de Juvisy en un lieu de transit sans identité. Les conséquences ne sont pas qu'écologiques, elles sont aussi sociales. Et, ensuite, les pouvoirs publics lancent des projets et donnent des subventions pour réhabiliter les cœurs de ville. Où est la cohérence dans ce type de politique du territoire ? Rappelons aussi qu'il a été question, à un moment donné, et cela a été montré dans les slides, que ce soit Athis-Mons qui accueille le T7, ce que la ville d'Athis a refusé, préférant préserver son cadre de vie.

Concernant maintenant le cœur du sujet aujourd'hui, puisque le projet est déjà très avancé, au niveau du tracé du T7, ce qui préoccupe les Juvisiens, c'est le tracé proposé pour relier la nationale 7 à la gare. Dans l'évaluation de l'empreinte écologique d'un grand projet comme celui-ci, on prend maintenant en compte le coût du chantier, démolition, construction, abattage d'arbres, bétonisation, déplacement de terre, etc., c'est-à-dire que ce n'est pas seulement le résultat qui compte aujourd'hui, mais on prend en compte l'ensemble des opérations, dont leur empreinte et leurs conséquences

écologiques. Il nous semble toujours vrai – en tout cas, c'est ce que nous pensons – que le passage sous le parc de la mairie paraît disproportionné en termes financiers, mais aussi en termes écologiques par rapport aux dégâts qu'il va occasionner, fragilisation de l'observatoire et du relief, abattage d'arbres, creusement d'un tunnel avec atteinte à l'intégrité du parc, déplacement de tonnes de terre, atteinte à la biodiversité avec disparition d'oiseaux notamment. La ligue de protection des oiseaux s'est toujours prononcée contre ce projet. Donc il nous aurait semblé logique de revoir le tracé du T7 à l'aune de tous les arguments qui ont été donnés précédemment et à l'aune de ce que nous savons aujourd'hui du changement climatique. Or le projet a très peu évolué, notamment sur le tracé entre la N7 et la gare de Juvisy. Il est resté à l'état de dogme, sans retour sur une étude qui aurait pu évaluer l'équilibre entre bénéfices de l'opération et coûts, coûts financiers d'une part, coûts environnementaux d'autre part. Rappelons que depuis 2014, nous proposons un autre tracé, moins coûteux au niveau financier comme au niveau environnemental, le prolongement du T7 jusqu'à la gare de Juvisy, mais en contournant le centre-ville qui, ainsi, serait épargné, en passant par le quartier du Calypso et le quartier Hoche, ce qui aurait été l'occasion, d'ailleurs, de réhabiliter ce secteur qui en aurait bien besoin, ce qui aurait réparti le flux des voyageurs de façon beaucoup plus harmonieuse. Mais jamais nous n'avons été entendus. Ce dossier a été traité comme un dogme depuis le début.

Enfin, je poserai la question : quel est l'intérêt de ce Conseil municipal extraordinaire ? Il est un peu tard pour organiser un débat sur le prolongement du T7 jusqu'à la gare de Juvisy alors que les dés sont jetés, que les jeux sont faits, que les décisions sont prises et que les travaux préparatoires sont déjà repris depuis plusieurs mois. L'opération politique consistant à convoquer un Conseil municipal extraordinaire pour bien montrer qu'on se défasse de l'opération en place et pour mettre en contradiction les oppositions est facile et affiche une curieuse conception de la démocratie. Il s'agit de s'exprimer, nous dit-on, mais surtout de prendre position publiquement sur ce sujet. La ficelle nous paraît un peu grosse et nous en sommes bien conscients. Nous sommes ici dans un jeu de rôle, une mascarade, alors que les travaux sont bien avancés au niveau de l'observatoire, comme je l'ai dit précédemment, et du parc de la mairie. Ceci est un simulacre de démocratie car le temps n'est plus véritablement au débat. La seule utilité de cette réunion, à nos yeux, est de nous tourner vers Madame le Maire de Juvisy, qui, en tant que vice-présidente de l'EPT, Etablissement Public Territorial, a un véritable poids politique et est donc impliquée dans ce dossier. Un maire ne peut s'exonérer de toute responsabilité. Et nous attendons de lui, en tant qu'élus locaux, qu'il pèse sur les décisions à prendre pour faire valoir le point de vue des Juvisiens.

À ce propos, pouvez-vous nous confirmer que tout ne serait pas joué effectivement et que Madame Valérie Péresse, présidente d'Ile-de-France Mobilités, vous aurait proposée d'arrêter le chantier contre 7 millions d'euros ? Preuve que tout peut peut-être encore se négocier.

Je vous remercie.

**Madame le Maire :** Merci, Laurence. « Contre 7 millions d'euros », je n'ai pas compris.

**Madame Gauthier :** Oui, contre 7 millions d'euros, en échange de 7 millions d'euros. C'est bien ça ?

**Madame le Maire :** D'arrêter le projet contre 7 millions... ?

**Madame Gauthier :** De financement du projet d'étude qui n'aurait pas été... C'est ce que nous avions compris.

**Madame le Maire** : Ok. Monsieur Costes, allez-y.

**Monsieur Costes** : Nous avons également une déclaration un peu générale à faire par rapport à cette nécessité de clarification. Dans notre cas, ce ne sera pas compliqué, puisque notre position reste constante et inchangée. Nous sommes tout à fait favorables au prolongement et tel qu'il est actuellement réalisé par Ile-de-France Mobilités.

**Madame le Maire** : Pardon, Monsieur Costes, est-ce que vous pouvez vous présenter aussi ?

**Monsieur Costes** : Je représente le groupe Juvisy écologique et solidaire, qui est composé ici d'Alain Villemeur, de Gabriel Brunier-Coulin et de Bernadette Avellano qui est absente.

Madame le Maire, tout d'abord, je vous donne acte effectivement des modalités de tenue de cette réunion publique retransmise. Effectivement, nous en avons également fait la demande. Ceci va permettre un large accès à son contenu. Et je vous en donne acte.

Nous avons reçu, il y a six jours, une convocation pour ce Conseil municipal, sans dossier préparatoire et avec un ordre du jour unique qui était : organisation d'un débat permettant l'expression des groupes politiques sur le projet de prolongement du tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy. Tout d'abord, quelques observations liminaires sur la convocation – nous avons quelques observations – et la tenue de ce Conseil municipal extraordinaire. Vous employez le terme de « projet de prolongement ». C'était évoqué précédemment, mais ceci me semble une illustration frappante des procédés utilisés depuis le début de l'affaire, faire croire à une partie de votre électorat farouchement opposée à ce tramway qu'il n'arriverait pas à la gare. Vous utilisez le terme « projet ». Or, aujourd'hui, il est difficile de nier l'évidence quand on voit la démolition de l'immeuble au pied de la rue Piver. Le tramway arrive, arrivera, donc ce n'est plus un projet, mais un chantier en cours. Les financements sont là et le calendrier est fixé. Ensuite, vous utilisez le terme de « débat ». Débattre de quoi ? Comme l'a souligné également Laurence, c'est continuer à faire croire qu'il y a des solutions alternatives. Vous employez le terme « débattre ». Débattre, est-ce inonder les citoyens de fausses affirmations dans tous les supports de communication de la ville depuis des années, sans droit de réponse ou de contre-proposition pour ceux qui sont favorables à ce prolongement ? Peut-on croire à votre volonté de débattre quand vous refusez aux élus de l'opposition, notamment notre groupe, l'accès aux salles municipales pour la tenue de réunions publiques pour rendre compte de leur mandat et permettre aux citoyens de leur faire part de leurs questions et préoccupations ? Est-ce un débat quand on n'invite pas à celui-ci tous les acteurs clés, notamment Ile-de-France Mobilités, la région et l'EPT, acteurs que, par ailleurs, on insulte dans des écrits, en insinuant leur incompétence et en les traitant – je cite – de racketteurs. En tous les cas, le terme racket a été utilisé dans une publication de la ville. Cela nous semble une grande audace, un grand scandale. Pourquoi dissocier la tenue de ce Conseil municipal et la tenue d'une réunion publique avec Ile-de-France Mobilités dans quelques jours ? Ne serait-ce pas pour pouvoir délivrer des demi-vérités ou des contrevérités sur la partie technique du dossier, en l'absence de gens compétents pour les contrecarrer ?

Mais il ne faudrait pas croire que nous cherchons à éluder le fond de la question. J'en viens à notre position. Notre position sur ce prolongement, nous allons clairement l'exprimer, d'autant plus facilement que, pour nous, elle est sans ambiguïté et qu'elle n'a jamais varié. On est pour ce prolongement tel qu'il a été défini par Ile-de-France Mobilités après, comme vous l'avez souligné, une très longue concertation et de nombreuses études préparatoires sur les solutions techniques, le tracé et les impacts. C'est vrai que l'enquête publique montre un certain nombre d'oppositions, qui sont majoritaires, comme dans toutes les enquêtes publiques sur les projets de ce type-là. On est

pour ce projet et on aimerait que la ville s'engage activement dans une démarche d'accompagnement au lieu d'affrontements stériles, afin de mieux faire valoir les intérêts des Juvisiens tout au long du déroulement des travaux.

Ce prolongement, pour nous, c'est une grande chance pour notre territoire, un investissement écologique pour notre avenir. Le projet va permettre la desserte du secteur d'Orly-Rungis, qui est le premier pôle économique du sud de l'Ile-de-France, avec ses 65 000 emplois et 5 500 entreprises, depuis le sud, par un transport en commun qui sera fiable, rapide et à grande capacité. Avec sa voie dédiée et la priorité au feu, le tramway offrira des temps de parcours réduits, une fréquence de passage élevée, sept jours sur sept, de cinq heures trente à minuit et demi. Le prolongement du tram T7 desservira Athis-Mons, Paray et Juvisy grâce à la création de six nouvelles stations. Ce T7 va offrir des correspondances avec différentes lignes, avec la ligne 14, dont l'ouverture est prévue en 2024, la 18 dont l'ouverture est prévue en 2027, tout ceci à l'aéroport d'Orly, avec les RER C et D, au pôle d'échange de Juvisy, avec le réseau de bus local depuis Athis et Juvisy. Le tram T7 prolongé, c'est donc une meilleure connexion entre l'Essonne et le Val-de-Marne et des liaisons facilitées entre Paris et sa banlieue sud.

Au sujet du réaménagement de la nationale 7, pour préparer l'arrivée du T7, cette ancienne nationale 7 va être transformée en boulevard urbain, moins polluant et planté d'arbres et de végétation. Les 79 arbres actuels seront coupés et remplacés par 273 arbres d'essences variées, tandis que tous les souterrains, qui sont générateurs d'accidents et d'anxiété pour les piétons, seront comblés. Tous les passages piétons seront aménagés en surface, à l'air libre, et protégés de la circulation automobile par des feux et des îlots refuges. Les arbres qui seront plantés seront de 22 essences différentes tout le long de la ligne du tramway, ce qui va permettre de retrouver des alignements d'arbres, mais aussi d'apporter davantage de biodiversité en intégrant des plantations variées. Entièrement réaménagée, l'ancienne nationale 7 va ainsi se transformer en un boulevard urbain planté d'arbres et de végétation, un axe plus apaisé où chaque mobilité trouvera sa place.

Enfin, et surtout, le T7, c'est un premier pas vers la transition écologique. C'est beaucoup moins d'émissions de gaz à effet de serre. Ça, c'est bon pour la planète. C'est moins de pollution. Ça, c'est bon pour notre santé. Et c'est notre devoir pour les jeunes générations.

Certaines vérités doivent être rétablies, nous semble-t-il.

D'abord, sur l'observatoire Camille Flammarion, l'observatoire Camille Flammarion ne va pas s'effondrer à cause de la station du T7, contrairement à ce qu'affirment certains. La méthode de travaux choisie, dite en parois moulées, permet de limiter les tassements. Les parois moulées seront situées entre 8 et 12 mètres des fondations de l'observatoire. Cette technique est parfaitement maîtrisée depuis des décennies par des entreprises de génie civil. C'est le cas pour le chantier de Juvisy pour la société qui réalisera cet ouvrage d'art.

Le tramway et le parc de la mairie. Le projet sauvegarde au maximum la surface du parc, laissant intact 86 % de celui-ci au cours de la phase de chantier. Au cours du chantier, effectivement, 72 arbres seront coupés et 48 arbres d'essences variées seront replantés dans le parc. Il faut rappeler, comme je l'avais fait, que sur le secteur de la nationale 7, il y aura un bilan positif de 194 arbres, puisqu'on va planter 273 pour 79 abattus. Donc le projet, globalement, replantera plus d'arbres qu'il n'en coupera. A l'automne 2022, un diagnostic écologique a permis de vérifier qu'aucun arbre concerné n'abritait des gîtes de chiroptères ni d'oiseaux en nidification. L'abattage des arbres n'impactera aucune espèce protégée. Un contrôle régulier du niveau des nappes phréatiques et des sources sera effectué afin de prévenir les pollutions et les infiltrations. Opérationnellement, des

siphons seront posés au cours du chantier du tramway pour rendre le tunnel perméable et ne pas gêner l'écoulement naturel depuis les sources du parc.

Sur le sujet des projets alternatifs, tout d'abord, la question du bus articulé électrique, cette option, valable et déployée en d'autres endroits, n'était pas la plus adéquate dans le cadre de notre tramway, en raison de l'environnement urbain et des prévisions de trafic. Un bus articulé électrique transporte moins de gens. La vitesse commerciale d'une ligne de bus n'est pas la même que celle d'un tramway, surtout s'il n'est pas en site propre, c'est-à-dire protégé de la congestion routière par une voie réservée. Pour garantir un niveau de service capable d'absorber l'afflux de voyageurs à venir, il faut donc un mode de transport en site propre. C'est une évidence. L'emprise d'un bus électrique en site propre est plus large qu'un site propre de tramway, pour une capacité inférieure et un niveau de confort plus faible. Un site propre de bus implique également les mêmes dévoiements de réseaux qu'un tramway. Un tel projet de bus nécessiterait donc plus d'expropriations, notamment sur la rue Piver. Par ailleurs, remplacer le prolongement du T7 par un bus électrique en site propre impliquerait une rupture de charge, c'est-à-dire qu'il obligerait les usagers à descendre du bus afin de prendre le tramway pour rejoindre Orly.

Enfin, la question du tracé alternatif évitant le parc. Cinq tracés alternatifs ont été sérieusement étudiés. Aucun n'a été retenu et jugé viable. En effet, ils conduisaient tous à des temps de parcours supérieurs au tracé initial, une moindre desserte des bassins de vie ou des impacts fonciers plus importants, notamment sur de nombreux bâtis.

Dernier sujet, et pas le moindre, le dévoiement des réseaux concessionnaires, notamment pour les canalisations d'eau. Le principe dans la construction d'un tramway nécessite un dévoiement systématique des réseaux en dehors de la plateforme de circulation des tramways et en dehors des stations. Le dévoiement est réalisé et financé par les concessionnaires. C'est la loi qui le dit, tout simplement. Donc c'est une obligation de la loi. Dans tous les projets d'intérêt national ou régional, les réseaux sont à la charge des concessionnaires. Dans notre cas, il s'agit de l'EPT, qui assumera ces responsabilités, contrairement à ce que vous affirmez. En fait, contrairement à ce qui est dit, la ville de Juvisy comme celles d'Athis-Mons et de Paray ne paieront pas un euro sur leur budget municipal. Ces travaux d'assainissement préparant l'arrivée du T7 coûteront 5 millions d'euros à l'EPT, 3 seront financés par les 25 villes de l'EPT. Les 2 autres seront pris sur les enveloppes travaux de voirie et assainissement des trois villes traversées. Une réunion entre l'EPT et les trois villes concernées s'est tenue à ce sujet le 9 janvier. Et les habitants, d'ailleurs, il faut le souligner, n'en ont pas été informés, ni le Conseil municipal quand il a examiné, en mars, le budget.

La manœuvre de la ville visant à se dédouaner de sa responsabilité en attaquant l'EPT par une pétition et l'utilisation du terme racket à son égard nous semblent scandaleuse. Mais, après tout, n'est-ce pas le but ? Le scandale comme mode de manipulation de l'opinion publique, certains en font leur ligne politique. Cette obstruction, le maintien d'une ambiguïté et le soutien aux fausses croyances et à des alternatives encore possibles nous coûtent très cher. Ils privent les Juvisiens, pour qui cela aurait été utile, d'un accès simple et rapide à la ligne 14, qui arrivera dès l'année prochaine à Orly. Ils provoqueront plus de nuisances, causées par des travaux qui auraient dû être mieux articulés avec ceux de la rénovation de notre gare. Effectivement, la ville n'en est pas la seule responsable, mais il nous semble que son attitude y a contribué. Nous allons donc subir une double peine de nuisance de travaux à cause de ces blocages et ces retards.

Oui, nous sommes pour ce prolongement, mais nous sommes également pour un accompagnement, qui nous semble plus que jamais nécessaire. La ville devrait maintenant – il n'est pas trop tard –

s'engager dans une démarche active d'accompagnement des travaux, en se fixant l'objectif d'obtenir des mesures concrètes dans les domaines suivants, nous semble-t-il.

La question des commerces. L'inquiétude des commerces de proximité sur l'impact du tramway est parfaitement légitime. L'expérience des autres villes ayant développé un tel projet est diverse et complexe à étudier. Toutefois, il apparaît qu'un tram peut permettre de redynamiser le commerce local si son implantation fait l'objet d'un plan d'accompagnement pour le commerce. Tout au long des travaux, Ile-de-France Mobilités met en place un agent de proximité à l'écoute des citoyens et des commerçants. C'est une bonne chose, mais ce n'est pas suffisant. La ville devrait également accompagner. On vous pose donc la question. Que fait la ville en ce domaine ? Il nous semble difficile de négocier et de discuter avec des partenaires qu'on insulte. Un exemple : Ile-de-France Mobilités s'est engagé à reconstituer toutes les places de parking qui seraient impactées par les travaux. Comment la ville négocie-t-elle ça ?

La question des nuisances des travaux et les concertations des citoyens. Les travaux vont provoquer, comme vous l'avez largement établi dans votre présentation initiale, de vraies nuisances. La tenue tardive d'une réunion publique avec Ile-de-France Mobilités sur le démarrage des travaux en juin, le mois prochain, ne nous semble pas suffisante. Il faut noter à cet égard qu'Athis, dans une démarche plus constructive, a organisé une telle réunion dès le mois de février. Nous demandons qu'une commission extra-municipale, composée d'élus, d'associations et de citoyens, de suivi des travaux soit créée pour que les citoyens soient associés aux débats qui ne manqueront pas de surgir et que des réunions publiques se tiennent régulièrement. Vous l'avez annoncé. Je vous donne donc acte, Madame le Maire, de sa création. La ville devrait aussi rendre publiques les études techniques et les rapports de sol, notamment sur les travaux du parc.

La question des pistes cyclables. Insérer une piste cyclable bidirectionnelle sur l'ensemble de la nationale 7 n'est pas faisable, nous dit Ile-de-France Mobilités, par manque de largeur suffisante pour disposer à la fois des voies de circulation du tramway, des deux voies de circulation automobile qui vont être préservées dans chaque sens, du maintien du stationnement automobile et de la végétalisation. Il aurait fallu élargir l'espace public pour cela, pour créer des voies vélos, pour y installer des voies cyclables, ce qui signifie réaliser plus d'acquisitions foncières. Mais Ile-de-France Mobilités s'est engagé, lorsque c'est techniquement possible, comme au niveau de l'actuel terminus et au niveau de l'observatoire, à aménager des pistes et à réaliser un itinéraire sécurisé parallèle aux tramways, avec des axes de rabattement vers chaque station. De plus, Ile-de-France Mobilités dit qu'un travail itératif avec les communes et les cyclistes est possible pour répondre au mieux aux besoins locaux. Qu'en est-il à Juvisy ? La ville a-t-elle entrepris des démarches en ce sens ? La ville va-t-elle se saisir de cette opportunité pour enfin entreprendre la réalisation d'un plan vélo sur l'ensemble de la commune ?

Dernier sujet, enfin, d'accompagnement, la question sociale. Le prolongement du T7 va sans doute avoir des conséquences négatives sur le renchérissement du logement à Juvisy. La spéculation immobilière va augmenter sa pression. Elle a déjà commencé. On le voit bien avec des projets en cours ou passés qui mettent en avant le tram. Que compte faire la ville à ce sujet ? Des mesures d'urbanisme, d'encadrement des loyers ou de construction de logements sociaux pour faciliter l'accès des milieux modestes au logement sont-elles prévues ?

Enfin, pour conclure, on espérait que cette réunion nous permette de sortir de l'ambiguïté des fausses solutions. Cela ne me semble malheureusement pas totalement le cas, même si je note avec intérêt quelques évolutions intéressantes de vos positions. Il me semble que le principe de réalité semble s'imposer. A trop suivre une logique politicienne, cela se fait au détriment de l'intérêt des

citoyens. Nous, ici, élus bénévoles, issus d'un collectif citoyen qui partage les valeurs de l'écologie et de la solidarité, nous continuons à affirmer notre soutien au prolongement du T7 tel qu'il est maintenant engagé et inéluctable, en solidarité avec les plus jeunes, en leur offrant un Juvisy en partie décarboné, nous ne perdons pas de vue que la pollution occasionne plus de 50 000 morts par an, et en solidarité avec tous ceux qui subissent quotidiennement bruits et échappements des bus et voitures. Mais nous soulignons fermement la nécessité que la ville s'engage maintenant dans une démarche constructive d'accompagnement en y associant tous les citoyens, que l'intérêt de toutes et tous, enfin, prévale.

Merci, Madame le Maire, de votre attention.

**Madame le Maire :** Je vous en prie. Merci, Monsieur Costes. Je vais passer la parole aux élus. Virginie, je peux te laisser la parole, la première, s'il te plaît ?

**Madame Falguières :** Je vous remercie, Madame le Maire. Plusieurs choses. Monsieur Costes, vous avez parlé d'affrontements stériles contre ce projet. Ce n'est pas tout à fait exact. Je vais vous démontrer pourquoi par la suite.

Avant de vous faire ma présentation, je voulais juste vous parler des arbres. Quand vous abattez un vieil arbre, vous avez des cavités, vous avez des morceaux d'écorce. Cela n'a rien à voir, d'un point de vue de la biodiversité, avec un arbre jeune que vous remplacez, qui a deux ou trois ans. Je pense qu'en étant élu écologiste, vous le savez pertinemment. Et la LPO a des petits documents qui expliquent très bien la différence entre de vieux arbres et des arbres plus jeunes.

Je vais me présenter. Je suis Virginie Falguières. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis adjointe au maire en charge du cadre de vie, de l'environnement et également des travaux et ce depuis quelques années, depuis 2014. En deux mots, je suis chargée au quotidien de tous les travaux qui sont effectués sur la ville, ceux qui sont à l'initiative de la ville, mais aussi ceux qui peuvent être demandés par les concessionnaires. Un concessionnaire, c'est un jargon un peu technique. Ce sont des entreprises publiques, semi-publiques ou privées qui interviennent, comme Suez, Veolia, Orange, Enedis, GRDF. Toutes ces entreprises sont autorisées par la ville à intervenir. Donc les travaux de la ville, les travaux des concessionnaires, mais également les travaux effectués sous la direction de l'EPT, qui a notamment la compétence voirie. Donc ce sont tous les travaux des chaussées, des trottoirs, des enrobés, mais également du mobilier urbain.

Je reviens maintenant sur la partie sur la partie T7. Pour vous dire quoi ? Pour vous dire que quand nous arrivons en 2014 avec Robin Reda et en 2017 avec Michel Perrimond, nous avons récupéré ce projet. Madame le Maire l'a bien expliqué précédemment. Et nous avons demandé des études complémentaires. Parallèlement, IDFM, à peu près à cette même période, a effectué des études également complémentaires, ainsi que des sondages, afin d'affiner le calendrier avec les délégataires chargés des travaux préparatoires. Ce sont des entreprises qui sont chargées, préalablement, de faire des travaux pour permettre l'arrivée du T7. Dans ce cadre, depuis quelques années, je signe ce qu'on appelle des arrêtés. L'arrêté, c'est une autorisation que la mairie donne, pour les entreprises, pour les autoriser à faire des travaux sur la ville. Ces arrêtés respectent une procédure qui est un petit peu fastidieuse, mais on ne peut pas faire autrement. On a une demande qui est faite par les entreprises. On vérifie que cette demande est faite par des entreprises qui ont l'autorisation, qui sont habilitées à intervenir sur la ville. Nous vérifions leur plan, c'est-à-dire leur plan éventuellement de déviation. Les services techniques vérifient également les dates pour voir si deux entreprises ne vont pas se chevaucher et bloquer complètement une rue. Donc on a toute une phase de vérification. Une fois qu'on a fait tout ce travail de vérification, je signe ces arrêtés. Ces arrêtés sont signés assez

rapidement. Généralement, je reçois un petit SMS et, dans la journée, au plus tard dans les 24 heures, je vais signer mes parapheurs et on donne l'autorisation aux entreprises d'intervenir. Tout cela pour dire que, depuis plusieurs années, depuis au moins six ans, je signe des arrêtés liés à ce T7 pour ces études complémentaires. Donc il n'y a pas eu d'affrontements stériles par rapport à cela. On a autorisé les entreprises à faire leurs études complémentaires et IDFM a pu faire ce qu'elle devait faire.

Ce qu'il faut savoir, c'est que lors du mandat précédent, il n'y a pas eu beaucoup de réunions techniques, puisqu'on était dans cette phase d'études complémentaires et on a eu aussi des petits changements d'interlocuteurs, à savoir que le maître d'œuvre qui avait été désigné par IDFM a changé trois fois depuis 2014. Et les quelques réunions que l'on a eues sur ce premier mandat ont été sur des sujets très généraux. On a eu des sujets sur le parc de la mairie, avec éventuellement le traitement du centre-ville ou de la nationale 7 mais c'était des réunions un peu bilatérales et il n'y a pas vraiment eu de coordination.

En revanche, c'est ce que j'étais en train de vous expliquer, ces réunions, toutes les parties n'étaient pas là, n'étaient pas présentes. C'était compliqué d'avoir une vision d'ensemble. Madame le Maire, Lamia, a demandé au début de son mandat qu'il y ait une vraie coordination. Une vraie coordination technique, c'est, en fait, inviter toutes les parties concernées autour de la table pour que chacun puisse expliquer ses problématiques, ses problèmes, ses délais, ses plannings, etc. Ces réunions n'ont débuté que très récemment et elles sont effectivement plus productives. La dernière réunion qu'on a eue, c'était vendredi dernier, le 17 mai. Autour de la table, il y avait la RATP, Ile-de-France Mobilités, la ville bien sûr, le département, l'EPT. Et toutes ces entités se mettent autour de la table pour trouver des solutions et pour avoir une vision d'ensemble. Ce qu'il me semble aussi important de souligner, c'est que nous avons émis un certain nombre de réserves et d'avis lors de ces réunions pour trouver des solutions pour ne pas bloquer la ville pendant les travaux. Récemment, nous avons eu les villes qui sont concernées, Athis, Paray, qui sont venues à ces réunions et qui ont soulevé les mêmes interrogations, les mêmes points de vigilance que nous. Donc on est plusieurs à se poser les mêmes questions et à demander des précisions et des ajustements à Ile-de-France Mobilités. Et c'est vraiment dans l'intérêt des Juvisiens. Tout cela pour vous dire que la ville n'est pas seule dans cette affaire, que nous travaillons avec l'EPT, le département, les villes qui sont aux alentours et qui sont également concernées par ce projet. Nous travaillons aussi avec les secours, c'est-à-dire la police nationale et le SDIS, les pompiers, qui vont également être également impactés et qui ont leur mot à dire dans les déviations, dans la façon de gérer les travaux. Donc on n'est pas seul à gérer tout ça et ce n'est pas simple. Ce n'est vraiment pas simple. J'ai oublié un acteur principal, ce sont les transporteurs, puisque les bus vont être en plein chantier, en pleine zone de travaux. Donc on essaie de mettre tout le monde autour de la table et on essaie de discuter et de trouver les solutions qui vont bien.

Que vous dire d'autre ? Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'il n'y a pas de blocage. On a simplement une grande vigilance et une grande exigence, parce que la responsabilité de la ville, c'est aussi de veiller à ce que les travaux ne bloquent pas la vie quotidienne, ne bloquent pas les commerces. Et c'est donc notre point de vigilance.

**Madame le Maire** : Merci, Virginie. Avant de répondre aux deux interventions, je vais passer la parole à Michel Perrimond. Je pense que c'est important que vous puissiez l'entendre. Je répondrai ensuite et je laisserai la parole aux autres collègues élus qui ont aussi des choses à dire. Et puis on conclura le Conseil municipal.

Michel ?

**Monsieur Perrimond** : Je ne voudrais pas faire des redites par rapport à tout ce qui a été exprimé de part et d'autre. Ce qui est sûr, c'est que le développement des transports en commun en Ile-de-France est bien sûr quelque chose d'intérêt général sur le plan francilien. La solution choisie par Ile-de-France Mobilités, par la région, c'était le tramway. Force est de le constater, donc on n'a pas à s'y opposer. Et je ne crois pas que cela ait été la position ni de Robin Reda, qui est devant moi, ni de moi-même, ni de Lamia.

Une fois qu'on a dit cela, on peut s'apercevoir que dès qu'il y a eu cette enquête publique, en mai et juin 2013, oui, les Juvisiens se sont exprimés et ils ont exprimé toute leur inquiétude. On ne peut pas, comme l'a fait Monsieur Costes, évacuer tout cela en disant : les enquêtes publiques, les gens sont contre et, après, on dit que c'est d'intérêt public. Non. Il y a une vraie inquiétude des Juvisiens. Elle existait en 2013, elle existe toujours aujourd'hui. Donc, le rôle du maire, le rôle des maires successifs que nous avons été, c'est de défendre ces intérêts, les intérêts de notre ville, les intérêts de ses habitants. Encore une fois, ce n'est pas une remise en question d'un projet d'intérêt général sur lequel se sont exprimés l'Etat, la région, le département. C'est simplement le fait que, nous, en tant que maires, nous, en tant qu'élus, nous nous devons de défendre les Juvisiens et notre ville.

Après, quels sont les enjeux ? Les enjeux, on les a démontrés sur ce que peut devenir notre ville après. Je ne pense pas que le projet du tramway soit pénalisable pour la ville à très long terme. Dans 20 ans, oui, les arbres auront poussé, peut-être que la ville aura trouvé une nouvelle façon d'être, mais en attendant, il va falloir gérer des travaux et puis l'état de la ville juste après ces travaux, ce qui pose différentes questions. Des questions sur le plan technique, d'abord parce que, là encore, on peut écouter tous les techniciens, dire : ce sont des gens qui n'ont jamais tort, tout va très bien, à l'observatoire, ça se passera bien, les tunnels, on en a creusé des tas, ce sont des techniciens, ils savent bien faire. J'ai travaillé vingt ans à la mairie de Paris. Je connais un petit peu les problématiques de tout ce qui est métro, creusement, percement. Ne serait-ce que le chantier EOLE, vous n'avez qu'à taper sur Google, vous verrez que cela ne s'est pas fait de manière si facile et que les techniciens qui annonçaient que tout se passerait très bien, ils ont eu quelques petits soucis. Et, malheureusement, c'est souvent le cas dans de tels chantiers. Donc, oui, il faut être vigilant sur le plan technique. C'est d'ailleurs pour cela, Virginie l'a rappelé, que nous avons systématiquement donné des avis favorables et signé les arrêtés pour faire le maximum d'études sur le plan géologique, sur notamment la traversée du parc de la mairie. C'est particulièrement important.

Sur le plan de la gestion d'une ville pendant des travaux, je peux vous dire que j'en sais quelque chose, j'ai été maire de 2017 à 2020 et c'était exactement au moment où se passaient les travaux de la gare. Je l'ai vécu à double titre, en tant que maire, responsable de l'entièreté de la ville, et en tant qu'habitant du quartier Seine, parce que, là, pour le coup, je me suis senti bien désolidarisé du reste de la ville, parce que traverser la ville, traverser les voies ferrées, c'était beaucoup moins simple qu'auparavant. Et je me souviens de l'inauguration de la gare, où je m'étais exprimé, lors de ce discours inaugural, pour souligner, tout d'abord et en premier lieu, l'extrême patience des habitants du Juvisy et de tous ceux qui avaient dû supporter ces travaux. Je sais ce que cela représente. Je sais aussi à la fois ce que cela peut représenter comme gêne pour les habitants, comme complication pour les commerçants, parce qu'il y a eu un impact économique évident. Et puis, je voudrais aussi remercier tous les fonctionnaires de la ville. Pour l'anecdote, je pourrais vous rappeler – Alain Mathieu est là, derrière moi – que la dernière semaine avant l'ouverture de la nouvelle gare, il y a à peu près 150 arrêtés de voirie qui ont été faits en l'espace de huit jours. Vous voyez que c'est un travail important, parce que quand je vous dis 150 arrêtés, ce n'est pas uniquement écrire des arrêtés. Ça veut dire que, chaque fois, c'est réfléchir à la manière dont on va faire la circulation et le stationnement. Et, ça, c'est incessant pendant ces trois ans que j'ai connus sur les travaux de la gare.

Inutile de vous dire que les travaux du tramway qui vont impacter à la fois la N7, à la fois le parc de la mairie, comme l'a très bien montré Lamia, cela veut dire impacter le quartier centre, mais aussi le quartier du Plateau. Cela va être à la fois pénalisant, cette fois-ci, pas pour un seul quartier, mais pour deux autres quartiers. Et puis, à nouveau, c'est encore un défi que l'on va lancer à toute l'activité économique de notre ville et notamment ses commerçants et son tissu économique. Les travaux de la gare, ça a impacté, mais le parking existait toujours, le stationnement existait toujours, la circulation existait toujours en centre-ville. Lorsqu'on va avoir les travaux du tramway, ce ne sera pas la même façon et la même conjoncture et certainement que cela deviendra plus impactant sur le plan économique et financier sur tout le tissu économique et commercial de la commune. Donc, là aussi, cela va être dur à supporter. Là aussi, il va falloir qu'on négocie et qu'on ait le maximum d'assurances pour ce qui concerne les Juvisiens et tous ceux qui participent au développement économique de notre ville.

Je ne voudrais pas aller plus loin. Ce que je voulais simplement vous démontrer, c'est que pendant les travaux et après les travaux, encore une fois, ce projet a un intérêt général que je ne méconnaissais pas, mais il nécessite de défendre les intérêts des Juvisiens. Les intérêts des Juvisiens, Robin l'a parfaitement fait au début de son mandat parce qu'on a cherché, effectivement, des possibilités de tracés alternatifs. Elles n'ont pas été couronnées de succès. J'ai moi-même essayé de suivre cette piste et d'en proposer d'autres. Aujourd'hui, on voit bien qu'inéluctablement, le tracé du tramway continue de se faire et qu'on ne peut pas s'y opposer éternellement. Mais, encore une fois, il va falloir être vigilant pour défendre la ville, à la fois en matière de développement durable, à la fois en matière d'activité sur Juvisy, à la fois aussi en respect de tous les projets qui existent. On a rappelé le projet en ce qui concerne l'hôpital, le GHNE, la réouverture de l'Orge parce que, ça aussi, ça participait d'une renaturation des quartiers du centre. Bref, vous voyez qu'il y a beaucoup de choses à faire.

On nous a parlé ensuite de la fracture inter-quartiers. Bien entendu, Juvisy, c'est une ville qui est rythmée par la Seine, par les rails, par la N7. Inutile de vous dire que le projet du tramway ne va pas faciliter les choses aussi. Cela veut dire qu'il va falloir trouver encore des synergies entre les différents quartiers, qu'il va falloir trouver des manières de rester une ville unie à travers ces quartiers et, là encore, c'est un des défis qui vont exister. Pourquoi je dis cela ? Parce qu'on parle aussi – Lamia l'a rappelé – qu'on nous demande de construire à nouveau des logements, des logements et des logements. Je voudrais ne rappeler qu'une chose, c'est que la ville de Juvisy, c'est à peine un peu plus de 2 kilomètres carrés. Bientôt, ce sera à 18, 19, 20 000 habitants. Cela veut dire qu'on va arriver à 10 000 habitants au kilomètre carré. La deuxième ville la plus dense de l'Essonne, c'est Evry, qui atteint 5 300 habitants au kilomètre carré. Vous voyez donc qu'on serait deux fois plus dense que la plus dense des villes de l'Essonne. Il y a là un défi qu'on doit aussi envisager et sur lequel je reste persuadé qu'une ville comme Juvisy a certes des efforts à faire, elle les a déjà faits sur ce qu'on appelle les boulevards urbains d'Estienne d'Orves et N7, mais je maintiens qu'il faut qu'on garde aussi le caractère juvisien, c'est-à-dire aussi toutes les zones pavillonnaires, que ce soit sur le plateau, sur le centre et même encore, sur ce qu'il en reste, sur le quartier Seine, en tout cas, garder le caractère de notre ville. Cela peut se faire en incluant le tramway, à condition que l'on reste tous unis. Je crois que c'est là le but de cette réunion. Aujourd'hui, on est tous entre élus, il y a déjà du public, il y aura une autre réunion publique.

Ce qu'il faut que l'on comprenne, tous, à travers les habitants, à travers les élus, c'est que nous devons rester unis pour défendre nos intérêts, non pas pour sauter sur nos chaises en disant « vive le tramway » ou « à bas le tramway ». Non. Il faut être à l'écoute de l'intérêt général, l'intérêt général de niveau supérieur, mais l'intérêt général des Juvisiens, donc défendre nos intérêts, nos intérêts

tous ensemble. On peut dire « Madame le Maire » ou « Monsieur le Maire », que nous avons été, « vous êtes vice-président, c'est à vous de vous débrouiller ». Un maire n'est pas tout seul, il a son Conseil municipal et j'espère que le Conseil municipal, sur ce sujet, restera réuni. Et j'espère surtout que tous les Juvisiens nous suivront. Quand je dis « nous », c'est d'un commun accord, c'est-à-dire tous les habitants et tous les élus autour de cette table, à condition, effectivement, qu'on arrive à une solution qui soit certes pérenne, mais qui défende encore tous nos intérêts, les intérêts de Juvisy actuels, les intérêts de Juvisy pendant les travaux et les intérêts après. Cela demande encore beaucoup de combats, parce qu'encore une fois, ceux qui nous présentent le projet ont tendance à nous dire « tout va très bien, Madame la Marquise » ou « Madame le Maire ». Tout ne va pas si bien que cela. J'ai pu le constater pendant trois ans, parce qu'à chaque fois que je posais des questions, c'était des réponses dilatoires et on revenait me voir après en me disant « on a trouvé ça », mais ce n'était pas toujours satisfaisant. Donc c'est un combat qu'il reste à mener. C'est un combat, encore une fois, qu'on a bien démontré sur bien des points. Et, encore une fois, c'est seule l'unité de tous les Juvisiens et l'unité de tous les élus qui permettra d'en sortir vainqueurs tous ensemble.

**Madame le Maire :** Merci, Michel. Merci d'avoir apaisé le débat, parce que c'est vrai, vous l'avez dit, Laurence, c'est un dossier complexe, c'est un dossier explosif et, je l'ai évidemment aussi dit dans mon introduction, c'est un dossier qu'il faut savoir prendre avec humilité.

Il est vrai que quand on me dit que je suis vice-présidente de l'établissement public territorial, qu'est-ce que cela veut dire ? Le président de l'établissement public territorial, je le dis ici avec beaucoup de sérénité, qui n'est pas de ma couleur politique, lui, est pour le tracé du tramway. C'est lui qui est responsable de l'EPT et ce n'est pas moi en ma qualité de vice-président. Comment ça fonctionne, l'EPT ? Les représentations se font proportionnellement à la taille de la ville. Ici, il y a deux élus qui siègent à l'EPT, Sébastien Bénéteau et moi. Au début de mon mandat, j'ai souhaité ne pas cumuler les mandats. C'est Sébastien qui siège à la métropole. C'est lui qui siège à la métropole et c'est moi qui siège à la conférence des maires et dans l'exécutif de l'établissement public territorial. Pourquoi je dis cela ? Parce qu'à partir du moment où on dit « vous êtes vice-présidente de l'établissement public territorial, vous pouvez peser »... Mais on ne peut pas peser à l'EPT, parce qu'il y a 24 communes et que Juvisy fait partie du groupe minoritaire. Quand bien même on ferait partie du groupe majoritaire, il faut se dire les choses de manière très simple et avec beaucoup d'humilité, le président de l'EPT, qu'il soit pour ou contre le tracé du tramway, il n'a pas son mot à dire. Il a à répondre à ses obligations.

Là aussi, je voudrais quand même dire quelque chose. Quand on me dit « c'est un mensonge, vous n'allez pas financer le dévoiement des réseaux », d'abord, j'ai deux courriers, un premier que j'ai distribué à l'ensemble de la population. Donc, celui-là, je ne l'ai pas inventé, je ne l'ai pas fait dicter à Michel Leprêtre, le président de l'établissement public territorial. Il m'a répondu. Moi, vous savez, je ne crois qu'à une chose, c'est au travail. On peut considérer que c'est de la posture. Moi, j'ai travaillé ce Conseil municipal, j'ai travaillé ce sujet, j'ai suivi Robin, j'ai suivi Michel. Tous les contours de ce dossier, je ne dis pas que je les connais par cœur, mais en tout cas, je sais de quoi je parle. Et quand je parle de l'établissement public territorial, je veux simplement rappeler que c'est une intercommunalité, mais que ce n'est pas une intercommunalité à fiscalité propre. Cela veut dire que c'est effectivement les villes qui financent. Les villes contribuent au financement des compétences qu'elles vont transférer. Donc quand on dit que Juvisy va payer 1 million d'euros, Juvisy va payer 1 million d'euros. Il n'y a pas de débat. C'est très clair dans la loi. Ce n'est pas un établissement public territorial à fiscalité propre, c'est une intercommunalité qui demande le concours financier de l'ensemble des villes qui la composent. C'est la première chose.

D'autre part, comment on s'oppose au tracé ? Michel vous l'a expliqué. Qu'est-ce qui a été fait par Robin et Michel ? Ils ont repris l'enquête publique. Moi, je souscris, Laurence. Je souscris complètement sur les modalités de concertation des Juvisiens sur ce sujet, je souscris pleinement et je souscris d'autant plus que la chronologie est très claire. Ce sujet date des années 90. Donc concerter les habitants sur un projet qui date des années 90..., mais rendre responsables des élus qui arrivent à la fin du processus, c'est un peu compliqué. Je l'ai dit aussi. Là aussi, on est comptable d'une histoire. Nous sommes les héritiers d'une histoire qui n'est pas la nôtre. Donc on compose avec ça. Qu'est-ce qui s'est passé ? Cette enquête publique, effectivement, le nombre de Juvisiens qui ont été consultés est peu, en tout cas ceux qui se sont exprimés. Quelles sont les modalités de communication de cette enquête publique ? Pour le coup, moi, je ne sais pas répondre à cette question.

En revanche, notre conviction, effectivement, c'est que ce tracé n'était pas forcément le plus pertinent. Ça, c'est vrai. Je pense que vous le savez. On a défendu cette position, comme vous, depuis le début. Une fois qu'on a dit cela, comme l'a rappelé Michel, il y a une autorité organisatrice, il y a des entités qui se placent au-dessus de nous et qui ont décidé que les propositions qu'on avait faites n'étaient pas les bonnes ou, en tout cas, ne répondaient pas à l'intérêt ou à la pertinence de ce mode de transport. Une fois qu'on a dit ça, moi je veux bien tout ce que vous voulez. Nous, notre conviction, c'est que l'arrivée de la ligne 14 à Orly, les élus de Juvisy et en l'occurrence l'ensemble des élus de l'intercommunalité militent pour l'arrivée, de la ligne 14 à Orly, mais aussi à Morangis. Effectivement, ça pose la question de l'intérêt du tramway. Je suis d'accord. Mais, ça, c'est de la théorie. Cela pose la question du tramway. Cela pose aussi la question de savoir si ce tramway ne sera pas ringardisé une fois qu'on aura le métro à nos portes. C'est un vrai sujet, mais que je ne sais pas porter seule.

Si vous voulez ma conviction sur la question du parc, évidemment qu'on partage les inquiétudes. Evidemment que couler du béton pour faire un tunnel au milieu d'un parc comme celui-ci, le ringardiser et le transformer en ce qu'il n'est pas, alors que c'est effectivement un poumon ouvert, alors qu'effectivement, il est entretenu avec soin... Je céderai la parole à Valérie ensuite pour qu'elle vous explique comment est entretenu ce parc, comment ces arbres sont aujourd'hui surveillés, dont l'état sanitaire est scruté. Et quel est le projet de la ville pour préserver sa biodiversité ? Vous avez raison. Je suis d'accord avec vous. Mais, là, aussi, je dois dire, et Michel l'a rappelé, que tout ne dépend pas de nous. Et je le disais en introduction de dire. Ce qui dépend de nous, c'est de bien jouer notre rôle. Michel l'a rappelé. Et, vous le savez, je souscris à ça. Ce qui dépend de nous aujourd'hui, c'est d'avoir des positions fortes, de défendre l'intérêt des Juvisiens. Mais je crois qu'il serait vain de penser que ce tracé serait différent.

D'autre part, dire que ce débat est trop tard, je ne sais pas si ce débat est trop tard. Nous avons pris, avec l'ensemble des collègues, un engagement très fort de remettre ce sujet sur la table. Je le remets sur la table. Est-ce que c'est trop tard ? Est-ce que ce n'est pas trop tard ? Je n'en sais rien. Est-ce que c'est de la posture ? Non, ce n'est pas de la posture. Si je ne l'avais pas fait, on m'aurait reproché de ne pas le faire. Je le fais, on me reproche de le faire. Excusez-moi de le dire comme ça, mais je dis que c'est courageux de le faire, compte tenu de tout ce que je lis, de tout ce qui est écrit, de toutes les positions des uns et des autres. Et vous savez que les réseaux sociaux nous font beaucoup de mal aujourd'hui. Je pense que c'est important pour les élus d'assumer leurs responsabilités et d'expliquer aux habitants ce qu'il en est de ce projet. J'ajoute que mes voisins ne me font pas toujours du bien. Vous avez parlé d'Athis-Mons. Nous, le sujet de la plus-value de nos habitations, la plus-value immobilière, ce n'est pas notre sujet. Vous le savez bien. Cela n'a jamais été notre sujet. Effectivement, la ville d'Athis-Mons préserve son cadre de vie lorsqu'il s'agit de travailler sur

le franchissement d'un pont routier ou d'un franchissement de la Seine. Je rappelle simplement que ce tracé n'a pas été discuté qu'avec les Juvisiens ou qu'avec les élus de Juvisy. Je pense que c'est important de le rappeler. Ce tracé a été discuté avec l'ensemble des élus qui composaient l'intercommunalité telle qu'elle existait avant, avec les villes de Paray et d'Athis-Mons. Les élus de Juvisy ont fait un choix qui est celui d'accepter le tracé qui était proposé. Ce n'est pas le vôtre et ce n'est pas le nôtre. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'on fait ? C'est la question que je pose. Qu'est-ce qu'on fait ?

Par ailleurs, moi, j'ai une déception, c'est que tous les enjeux qu'on a proposés et qu'on a présentés, qui sont des enjeux sérieux, j'aimerais qu'il y ait des propositions qui nous soient faites, des propositions actives qui nous soient faites et que l'on puisse débattre aussi de ces enjeux pour la ville. Si on continue perpétuellement à se poser la question du tracé, comme l'a dit Michel, on passe aussi à côté de notre rôle.

Sur la question de ce que m'a dit Valérie Péresse, soyons transparents, elle ne m'a pas dit qu'on arrête le T7 contre 7 millions d'euros. Ça ne s'est pas tout à fait passé comme ça. Ce qu'il s'est passé, c'est qu'il y a une déclaration d'utilité publique qui s'achève cet automne et, globalement, la responsabilité de la ville, c'est qu'en gros, soit il y a des travaux qui se passent, soit nous remboursons les 7 millions d'euros. C'est ça, le sujet. Qu'est-ce qu'on engage pour Juvisy ? On rembourse les 7 millions d'euros. D'accord. Ensuite, on porte la responsabilité d'être les élus qui auront été contre un projet d'intérêt régional. Éthiquement, cela pose un certain nombre de questions.

**Une intervenante :** (*Inaudible*).

**Madame le Maire :** Non. Je pose ici ce que cela pose comme question. Le truc, c'est que même si on a l'habitude de nous parler en nous disant « vous êtes dans la posture, vous voulez faire l'exercice », moi, vous m'excuserez, Michel et Robin, comme je suis une fille très entière, je n'ai aucun problème à dire les choses et j'ai encore moins à les dire lorsqu'il s'agit de personnes avec lesquelles je peux débattre vivement. Valérie Péresse fait partie des personnes avec lesquelles je peux débattre vivement, avec lesquelles je peux avoir des oppositions très franches. Pour autant, il y a toujours une discussion qui est ouverte. Pourquoi il y a une discussion qui est ouverte ? Lorsque Robin a demandé que l'on étudie des tracés complémentaires, elle a accédé à cette demande. Lorsque Michel a demandé à ce que l'on ouvre la porte pour obtenir des compensations, elle a été d'accord. Lorsque, aujourd'hui, on lui demande de travailler avec nous à un futur contrat régional, elle est d'accord. Et, pour moi, c'est déjà un grand pas. Il en est de même pour le président du département, qui est à nos côtés, parce qu'évidemment, ce projet ne se vit pas qu'avec Juvisy. Il est financé par l'État, il est financé par la région, il est financé par le département et il est financé par l'établissement public territorial. Tous ces interlocuteurs-là sont nos interlocuteurs au quotidien et ce ne sont pas nos interlocuteurs que pour les travaux, que pour étudier le tracé, ce sont aussi nos interlocuteurs pour obtenir des compensations pour Juvisy, ce sont nos interlocuteurs pour rendre la ville agréable aux Juvisiens. Et, je le redis, ce sont aussi nos interlocuteurs pour pouvoir mener les autres projets que nous avons par ailleurs pour la ville.

J'essaie de répondre comme je peux. Monsieur Costes, vous nous avez objecté que cette convocation... Elle se fait dans les règles formelles du Conseil municipal. Il n'y a pas de dossier préparatoire. Il me semble que tous les Juvisiens connaissent le dossier. Et vous semblez en tout cas plutôt bien connaître le dossier. Vous avez vous aussi présenté un projet pour les Juvisiens. Je ne doute pas de votre connaissance sur le sujet. Je ne vous ferai pas cette offense. Moi, ce que je constate, c'est que les inquiétudes, les doutes ont été entendus et, comme l'a dit Michel, c'est à nous

de les porter. Moi, je refuse de signer un chèque en blanc. Je refuse de signer des arrêtés en blanc. Excusez-moi pour cette expression. Je pense que la complexité du projet et l'insertion de ce tramway posent beaucoup trop de sujets et beaucoup d'autres problèmes pour que l'on soit un peu désinvolte et que l'on considère par principe que c'est un bon projet. C'est peut-être un bon projet. Chacun d'entre nous a son intuition sur le sujet. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on interroge les techniciens, et Virginie l'a bien rappelé, nous ne sommes pas les seuls à les interroger. Je tiens à le répéter.

C'est pour cela qu'il était important que se mettent en place ces coordinations, parce qu'autour de la table, il y a un certain nombre d'interlocuteurs, que ce soient les concessionnaires chargés des dévoiements de réseaux, comme vous l'avez dit, que ce soient les villes voisines aussi qui auront des impacts nécessairement. Même si, aujourd'hui, elles ont des positions tout à fait différentes des nôtres, puisqu'elles ne seront traversées que par la nationale 7, il n'en reste pas moins que la question du report de la circulation posera problème aussi et posera question. La déviation des véhicules posera aussi question. La question de la pollution posera aussi question. On ne va pas faire disparaître, d'un coup de baguette, les voitures, comme ça, pendant la période des travaux. Toutes ces questions-là se posent, interrogent et, évidemment, nous avons un certain nombre d'interlocuteurs à interroger sur le sujet.

Je voudrais dire aussi que les techniciens de la ville ne travaillent pas seuls. Ils travaillent aussi en coordination avec les techniciens du département. Et je dois dire ici devant vous que les techniciens du département sont parfois beaucoup plus exigeants que nous et que le délai d'instruction des arrêtés est beaucoup plus long que le nôtre parce que la nationale 7, dont il est compétent, est un axe majeur de circulation et que les enjeux et les conséquences ne sont pas tout à fait neutres. Nous, nous regardons les choses avec notre ego de Juvisien, c'est tout à fait normal, avec presque un rapport charnel avec la ville de Juvisy, ce qui est tout à fait normal. Pour l'ensemble des techniciens, les enjeux sont tout à fait différents.

J'ajoute que la centralité de Juvisy n'est pas tout à fait neutre. Notre centre-ville, aujourd'hui, au-delà du fait qu'il soit tout petit, concentre un certain nombre de services publics qui eux aussi ont leur mot à dire. Je rappelle ici que le commissariat n'est pas le commissariat de Juvisy, que c'est un commissariat de circonscription. Un commissariat de circonscription, qu'est-ce que c'est ? C'est un commissariat qui rayonne sur plusieurs villes. En l'occurrence, il rayonne jusqu'à Morsang et Grigny. Ce commissariat, il y a beaucoup de fonctionnaires de police qui y travaillent, il y a beaucoup d'interventions d'organisées. L'entrée et la sortie des véhicules doivent se faire correctement. Évidemment, ce sujet-là ne se traite pas de manière neutre, tout comme la caserne des pompiers. Je rappelle que les pompiers interviennent à Juvisy, mais ils n'interviennent pas qu'à Juvisy. Ils interviennent à l'intérieur de la gare, sur la nationale 7 et dans les autres villes. Juste ces deux exemples vous montrent la complexité que c'est, aujourd'hui, de travailler sur ce sujet.

Je ne sais pas trop ce qu'il faut répondre quand on me dit « c'est de la posture, vous ne voulez pas... » En tout cas, mon objectif, ce soir, est très clair. Mon objectif est d'expliquer aux gens où on en est exactement, que chacun d'entre nous puisse s'exprimer de manière très libre, que l'on comprenne quels sont les enjeux pour la ville de Juvisy, sans rougir, que l'on dise les choses avec beaucoup de simplicité et avec beaucoup d'humilité. Je ne crois pas qu'il y ait de bonnes positions. Je le dis ici, je ne crois pas. Je crois qu'il y a des Juvisiens qui sont sincèrement inquiets, des Juvisiens qui attendent sans doute avec impatience le tramway. Il n'en reste pas moins que notre rôle, à nous, c'est de veiller à ce qu'il se passera sur chaque trottoir, veiller à ce que l'intérêt des Juvisiens soit toujours mis en première ligne. Je le dis de manière tout à fait sereine. Ce qui se passe

à Paray, ce qui se passe à Athis-Mons, ce n'est pas mon sujet. La volonté des Athégiens et celles des Paraysiens, ce n'est pas mon sujet. Quel que soit le déferlement sur les réseaux sociaux, parce qu'évidemment, c'est un sujet explosif, évidemment que chacun y va de son commentaire, que chacun en profite – pour le coup, Monsieur Costes, vous m'accorderez ça – pour faire de la politique politicienne, en l'occurrence, en tout cas, ici, je le dis aussi avec beaucoup de gravité, je pense que personne ne mesure ce que ça demande en termes de travail, en termes de sérieux et surtout ne mesure les impacts financiers. Il y a un enjeu financier qui est très important, auquel on doit veiller, parce qu'il y a le financement des dévoiements de réseaux, mais il y a aussi tout ce que va nous demander la gestion de ces travaux pour rendre la vie agréable aux habitants en matière de propreté, en matière de sécurité. Peut-être qu'il va nous falloir recruter davantage de techniciens pour pouvoir suivre les travaux, pour pouvoir accompagner les commerçants et les habitants. Tous ces enjeux-là sont des enjeux importants qu'il faut savoir poser.

Le dernier point, c'est celui que j'ai essayé de vous présenter, qui concerne à la fois les enjeux, les compensations et le futur de la ville. Tous ces sujets-là, il faut les traiter avec beaucoup de pragmatisme, réussir à faire entendre la voix de Juvisy. Alors, moi, j'aime bien qu'on s'agite, et je le dis sans aucune animosité, la réalité, c'est que quand on a le préfet devant soi, il vaut mieux connaître son sujet. Quand on a le préfet devant soi, il vaut mieux arriver préparé. Quand on a devant soi le président de l'établissement public territorial qui dit que ce sera un million pour Juvisy, donc l'avenue de la Terrasse, on verra, il vaut mieux être préparé. Quand on a le département en face de soi, c'est pareil, quelle que soit la couleur politique du département et les techniciens, il vaut mieux être préparé. Pareil, quand on a les services de police, qui sont parfois beaucoup plus exigeants que nous et beaucoup plus regardants, il faut savoir préparer ses interventions. J'ajoute qu'ensuite, il y a un travail de lobbying, qui est un travail qui est important, qu'on ne fait pas tout seul. Et vous m'excuserez, même si c'est convenu, on le fait aussi avec notre député. Je suis très contente de pouvoir le faire main dans la main avec lui. Vous m'excuserez cet écart de langage. C'est quand même beaucoup plus facile de parler avec quelqu'un dont on est proche et de pouvoir partager ces problématiques pour pouvoir ensuite les porter ensemble, notamment auprès des services de l'Etat, dont, aujourd'hui, je le dis, nous avons toute l'attention. Et ce n'est pas en s'opposant, ce n'est pas avec idéologie, avec dogme, qu'on y arrive. Comme l'a souligné Michel, c'est en travaillant tous ensemble qu'on arrive à porter des sujets communs, tous ensemble au sein du Conseil municipal, mais aussi avec l'ensemble des acteurs de la ville. C'est très important de le souligner. Si vous interrogez aujourd'hui les services de police, la caserne des pompiers, le tribunal, les commerçants, l'IUT, le président de l'université d'Evry, vous ne trouverez pas un acteur qui méconnaît le travail de la ville et qui n'a pas été mis autour de la table pour travailler.

Je termine par ce point, qui me semble aussi être important, qui est celui de l'observatoire. Je ne suis pas technicienne, Monsieur Costes. J'ai visité 100 000 fois l'observatoire. Je fais confiance aux techniciens de la région, qui ne sont pas les techniciens d'Ile-de-France Mobilités. Je fais confiance à la direction de la culture, c'est-à-dire au ministère de la culture, qui nous a alertés sur l'état sanitaire. Je fais confiance à la société astronomique de France qui nous a alertés sur l'état sanitaire de l'observatoire. Et je fais confiance aussi aux relevés qui ont été faits par les techniciens d'Ile-de-France Mobilités, dont les résultats seront très prochainement présentés, qui montrent la fragilité de cet édifice. On peut se dire, comme ça, parce qu'on y croit, que l'observatoire ne va pas s'effondrer. Moi, tout ce que je sais et tout ce que j'ai compris des documents, c'est que cet observatoire n'a pas de fondations. Il a une lunette astronomique qui est située tout en haut, qui pèse très lourd et qui affaisse tout doucement le bâtiment. Donc, aujourd'hui, il est dans le viseur des services de la région. Cela fait partie des compensations qui ont été demandées par Michel et par Robin. Et il a

aujourd'hui toute l'attention du ministère de la culture. C'est tout ce que je peux vous dire. Il y a aujourd'hui des relevés acoustiques qui vont être faits. Il y a aussi des relevés sur les vibrations. Et, à l'issue de ça, on verra si l'observatoire nécessite une intervention particulière ou s'il pourra résister aux travaux.

Je vais donner la parole à Valérie et je donnerai la parole ensuite à Sébastien.

**Madame Roques** : Bonsoir à tous. Je suis Valérie Roques. Je suis conseillère municipale déléguée à la biodiversité et à l'environnement. Je m'interroge sur le traitement que recevra le parc de la mairie. Cette inquiétude est d'ailleurs partagée par l'ensemble des services des espaces verts de la ville. Je rappelle que la ville a obtenu deux fleurs d'un coup au concours des Villes et Villages Fleuris. C'est la reconnaissance d'un travail important sur la gestion des espaces verts et notamment de nos parcs. Nous avons entamé récemment une démarche de labellisation refuge LPO de l'ensemble de nos parcs. C'est un travail que nous faisons en collaboration notamment avec les associations comme la ligue de protection des oiseaux et avec nos partenaires institutionnels. Au-delà de l'agrément que représente cette labellisation, ces classements sont très importants pour protéger nos parcs et préserver la biodiversité.

Les futurs aménagements du parc ne doivent pas transformer son identité et ce qui fait aujourd'hui sa singularité. Ce n'est pas un jardin mais, comme l'a dit Madame le Maire tout à l'heure, c'est un véritable poumon vert. La position de la municipalité a souvent été moquée, mais il faut bien mesurer que les arbres centenaires qui vont être abattus prochainement seront remplacés, comme l'a dit Jean-Michel Costes, par de plus jeunes arbres, mais qui ne vont pas produire les mêmes effets, notamment en termes de puits de carbone, parce qu'on le sait, pour qu'un arbre fasse son travail d'absorption des gaz à effet de serre, il faut au moins une dizaine d'années, voire plus, selon les espèces.

J'ajoute qu'au-delà du parc de la mairie, nous serons vigilants à limiter l'abattage des arbres, notamment en centre-ville, parce qu'Ile-de-France Mobilités envisage aussi de supprimer des arbres qui sont situés le long de la rue d'Estienne d'Orves, au niveau du parking Leclerc. Là aussi, il s'agit d'arbres qui sont âgés, qui jouent un rôle important pour préserver des îlots de chaleur. Et, on le sait, on n'arrête pas d'en parler, ce sera très important dans les années qui viennent, et d'ailleurs dès maintenant, avec le réchauffement climatique.

Enfin, pour finir, je voudrais souligner que la ville s'est dotée d'un logiciel qui permet aux agents de la ville des espaces verts de répertorier l'ensemble du patrimoine arboré. Préserver nos arbres, les entretenir, ne pas utiliser de produits phytosanitaires, c'est une préoccupation permanente pour permettre de maintenir la biodiversité et de lutter contre le réchauffement climatique.

**Madame le Maire** : Merci, Valérie. André et puis Sébastien.

**Monsieur Plas** : Merci, Madame le Maire. Je voudrais revenir un peu sur le discours de Michel, auquel nous souscrivons tous, puisque nous sommes présents et nous avons le désir de parler et de faire pour des gens qui ne peuvent pas être tous présents à la gestion de la ville. Je voudrais poser une question concernant ce dossier, qui a été très très bien présenté ce soir. On a l'historique, les enjeux. Bref, on a tout. Tout le monde a tout entre les mains pour se faire sa propre idée. Le seul problème, c'est que la décision a déjà été prise et, donc, c'est là qu'est notre souci. Comment faire pour que les Juvisiens soient d'accord pour accepter l'entrée de ce tram, en plus, accepter les nuisances et tout, alors qu'à aucun moment, les Juvisiens n'ont été questionnés ? À aucun moment, il n'y a eu un référendum qui a été proposé sur la ville de Juvisy pour dire : acceptez-vous toutes les

contraintes qu'il y aura, reconnaissez-vous l'intérêt du tram, pensez-vous que cet itinéraire soit le meilleur ? Comment faire, à ce moment-là, pour que les Juvisiens, pas dans l'ensemble, puisqu'on ne pourra jamais, mais dans la majorité, acceptent ce fameux projet qui est, paraît-il, celui contre lequel on ne peut pas lutter, qui est le meilleur ? A quel moment les Juvisiens vont-ils pouvoir dire « oui, d'accord, on accepte, on accepte que pendant sept ans, notre ville va être bouleversée » ? Et pas uniquement les deux quartiers qui ont été évoqués tout à l'heure. Ce sont les trois quartiers de la ville qui vont être pénalisés, parce que la circulation va aussi être déviée en direction du quai Gambetta et de la rue Montessuy. On va avoir une ville qui va être chamboulée pendant sept ans. Donc, ça, il faut l'accepter. Et pour que les Juvisiens soient d'accord pour accepter ces sept ans de travaux, à mon avis, il faudrait qu'il y ait une consultation et qu'on s'appuie sur la décision de la très grande majorité ou de la majorité qui accepterait cette entrée du tram.

Effectivement, on peut dire que maintenant que c'est un peu tard, la seule chose qu'on a à faire, c'est d'accompagner les travaux pour que ce soit moins difficile. Mais, dans la réalité, il y a quand même un déficit démocratique hyper important. Juvisy, ce serait un petit village qu'on voudrait faire traverser par une autoroute, 1 500 habitants, comment ça se passerait ? On tiendrait compte des 1 500 habitants et on ne se moquerait pas d'eux s'il y avait cinq charrettes qui traversaient la nationale avant la construction et qui empêcheraient la circulation. Là, on est en train de nous dire : vous ne pouvez plus rien faire, vous ne pouvez plus rien dire, la décision a été prise beaucoup plus haut, c'est-à-dire par des gens beaucoup plus intelligents et beaucoup plus experts, mais qui ne seront pas à Juvisy, ni pendant le temps des travaux, ni après les travaux. Quand on se promène autour de la gare actuellement, qu'est-ce qu'on voit ? Oui, le pôle intermodal a été construit, mais c'est sale. Il n'y a même pas de toilettes qui ont été construites. Les ascenseurs sont en panne régulièrement. Les personnes en situation de handicap ont du mal à se déplacer. Et tout cela des années après. Vous savez très bien qu'il y aura les sept ans de travaux, mais qu'après, nous aurons aussi à vivre avec ces constructions.

Et, encore autre chose, dans les chiffres qui nous manquent, c'est quand même de nous dire : ce tram va remplacer combien de bus et combien de passagers de bus chaque jour ? Parce que nous allons encore avoir les bus qui arrivent d'Athis, les bus qui arrivent de Paray, les bus qui arrivent de Massy, les bus qui vont, tous les week-ends, lorsqu'il y aura des travaux sur la nationale 7, voyager sur la rue Montessuy, sur le Quai de Seine et ailleurs, avec des bus qui tournent en permanence parce que les chauffeurs ne les coupent pas. Tout cela, tout le monde le connaît à Juvisy. Tout le monde le sait.

Donc si on veut s'appuyer sur quelque chose qui correspond à une décision de Juvisiens, je pense au référendum. Une fois que le référendum est présenté, on a des chiffres et, comme nous sommes républicains et respectueux de la démocratie, on accepte les résultats du référendum.

**Madame le Maire :** André, je vais répondre à ça et je pense que ma réponse ne va pas te plaire et qu'elle ne va plaire à personne ici, mais c'est une réponse d'honnêteté. Je suis aussi idéaliste que toi, contre toute attente. Pour autant, malheureusement, je crois que ça ne marche pas comme ça, qu'on n'obtiendra jamais la validation d'un référendum. Je ne fais pas de politique politicienne. Je rappelle, et la chronologie l'a bien montré, que ce projet date de 1992. Combien d'élections il y a eu depuis 1992 ? Il y en a eu beaucoup, André. Non, ce n'est pas une question que je te pose. C'est une question que je pose et qui est ouverte. Combien d'élections il y a eu depuis 1992 et combien de Juvisiens ont élu les élus qui ont soutenu ce projet ? Parce qu'il faut aussi dire les choses.

**Monsieur Plas :** Oui, mais moi, ce que je vois, c'est que localement, il y a eu des élections et, à chaque fois, majoritairement...

**Madame le Maire** : Les dernières départementales, les Juvisiens ont donné mandat au maire d'Athis-Mons qui a défendu ce projet.

**Monsieur Plas** : Mais, moi, je vous parle de Juvisy, les scrutins qui ont eu lieu à Juvisy.

**Madame le Maire** : Mais c'est la vérité. Tous les mandats qui ont été donnés par les Juvisiens depuis 1992, c'est aussi la démocratie, ce sont des élus qui ont soutenu ce projet.

**Monsieur Plas** : Oui, mais à Juvisy...

**Madame le Maire** : A Juvisy, c'est pareil.

**Monsieur Plas** : Non, pas d'accord. Pas d'accord. Pas d'accord. Pas d'accord. 2014, par exemple...

**Madame le Maire** : Attends. Excuse-moi, André. Il n'y a jamais eu une initiative prise par des élus. Je rappelle que la déclaration d'utilité publique date de 2013.

**Monsieur Plas** : Oui, mais je rappelle qu'il y a eu quand même...

**Madame le Maire** : Avec enquête publique.

**Monsieur Plas** : ... deux campagnes électorales au cours desquelles il y a des élus qui se sont engagés, notamment Robin. Nous étions aussi opposés. Majoritairement, les Juvisiens ont voté, pour vous ou pour nous, contre ce projet. En 2020, *idem*. Donc ça veut dire quand même que depuis plusieurs années...

**Madame le Maire** : Non. Attention. Ils ne se sont pas exprimés contre le projet.

**Monsieur Plas** : Ils se sont prononcés pour des projets qui remettaient en question...

**Madame le Maire** : Oui. On l'a fait.

**Monsieur Plas** : Oui, je suis d'accord. Mais cela veut bien dire que les voix des Juvisiens, majoritairement, sont opposées à ce tracé puisque, que ce soit votre plateforme ou la nôtre, nous nous opposons au tracé.

**Madame le Maire** : On est d'accord, sauf que les décisions...

**Monsieur Plas** : Donc les Juvisiens se sont prononcés majoritairement contre.

**Madame le Maire** : Attends, André, on ne peut pas dire ça. Je suis désolée. Ce n'est pas nous qui avons décidé du projet. Tu le sais. Tu dis que les Juvisiens ont voté pour nous. Les Juvisiens ont voté pour des majorités et pour des oppositions qui ont défendu d'autres tracés. C'est ce qu'on a fait.

**Monsieur Plas** : Oui.

**Madame le Maire** : On est d'accord.

**Monsieur Plas** : Oui.

**Madame le Maire :** Pour autant, la règle du jeu, ce n'est pas nous qui l'imposons, puisque nous ne sommes pas décideurs de ce mode de transport.

**Monsieur Plas :** Je suis d'accord, mais si on interroge les Juvisiens et si on se fie à ce qu'ils ont dit, les Juvisiens n'étaient pas d'accord.

**Madame le Maire :** Je suis d'accord, sauf que le projet n'est pas présenté comme étant un projet des Juvisiens, il est présenté comme étant un projet d'intérêt régional, d'intérêt départemental et d'intérêt, pour le coup, territorial et métropolitain. Donc la décision est au-dessus des Juvisiens. Combien d'élections depuis 1992 et combien de décisions ont été prises jusqu'au moment où on a arrêté le tracé ? Je rappelle que le tracé n'a pas été arrêté en 2013, qu'il a été arrêté avant. La chronologie est très claire. Je te passerai l'enquête publique, c'est très clair. Je dis simplement que l'honnêteté oblige aussi à dire que l'expression des Juvisiens s'est faite aussi sur ces sujets-là. Après, que l'on soit d'accord ou pas d'accord sur le mode d'expression des Juvisiens, c'est encore autre chose.

**Monsieur Plas :** Mais on est bien d'accord que les Juvisiens ont voté majoritairement, se sont prononcés majoritairement, sur des projets qui n'étaient pas d'accord avec le tracé présenté.

**Madame le Maire :** Les Juvisiens. Mais, encore une fois, on n'est pas les seuls. Il y a une instance départementale. Il y a une instance régionale.

**Monsieur Plas :** Tout à l'heure, j'ai parlé du petit village de 1 500 habitants qui se manifesterait pour empêcher la traversée par une autoroute et on applaudirait des deux mains. Mais, pour Juvisy, on ne peut pas applaudir des deux mains parce qu'on est dans un schéma qui nous dépasse.

**Madame le Maire :** Oui, mais c'est la réalité. Excuse-moi. Ce n'est pas moi qui fais le schéma régional d'Ile-de-France. Tu le sais très bien. La seule ville de Juvisy ne peut pas s'opposer au schéma régional d'Ile-de-France, ne peut pas s'opposer au schéma de développement des commerces dans le département, ne peut pas s'opposer toute seule à ce qui peut se jouer à l'échelle du territoire. C'est aussi cela la réalité. Cela ne me fait pas plaisir de le dire, ce n'est effectivement pas très rigolo que ce soit moi qui le dise, mais c'est la réalité.

Sébastien et Monsieur Villemeur.

**Monsieur Bénéteau :** Merci, Madame le Maire. Chers collègues, bonsoir. Puisque Madame le Maire m'a confié la très agréable tâche de la question des finances, c'est sans surprise que je voulais évoquer avec vous quelques aspects budgétaires qui impactent directement Juvisy. On a vu, lors de la présentation, tous les impacts budgétaires de l'ensemble du projet qui seront portés par différents financeurs. Moi, je voulais revenir par tous ces coûts directs et indirects que l'on ne voit pas toujours ou, en tout cas, qui, dans le tableau que nous a dressé Monsieur Costes, tout à l'heure, de la brochure un peu sur papier glacé de tous les avantages d'un tram, n'étaient pas mentionnés, tous les travaux d'envergure que l'on a déjà pu connaître dans l'expérience du pôle intermodal. Je voulais vous dire qu'il y avait des dépenses supplémentaires et des absences de recettes qui seront liées aux travaux et qui surviendront aussi après les travaux et qu'il est de notre responsabilité de pouvoir les partager avec vous. Après tout, tout ça, c'est de l'argent public directement issu des impôts. Et, en ces temps difficiles, la ville a fait le choix de ne pas les augmenter et ce depuis déjà deux mandats. Et je vous assure que nous continuerons à tenir cet engagement malgré toutes les dépenses nouvelles ou le manque de recettes que je vais vous décrire ici, ce qui n'est jamais une très bonne nouvelle.

Les impacts directs des travaux, c'est déjà, par exemple, compte tenu du tracé, et Madame le Maire l'a abordé tout à l'heure, la fermeture et la suppression de places au niveau du parking Leclerc et une réduction assez drastique du périmètre du marché. Ces deux activités au sein de la ville produisent des recettes, que ce soit les recettes d'horodateurs ou les recettes de redevances pour l'occupation de l'ensemble des forains qui viennent au sein de notre marché. Donc c'est plusieurs dizaines de milliers d'euros par an dont la ville devra se priver. Cela peut paraître un impact mineur et, pourtant, chaque euro compte.

Revenir aussi sur la question de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Monsieur Costes, je suis extrêmement stupéfait, alors que cela fait au moins depuis 2020 et trois exercices budgétaires dont nous discutons les flux financiers qui peuvent exister entre la ville et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, de vous entendre dire que ce n'est pas la ville qui versera ce million d'euros. Je veux quand même vous dire que ces travaux ne concernent pas des travaux qui sont de compétences communales, qui sont bien des compétences intercommunales. Pour autant, et vous le savez, aujourd'hui, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ne lève pas de fiscalité, c'est-à-dire que ce n'est pas lui qui décide de son propre chef de sa trajectoire fiscale et financière. Ce sont les villes qui y contribuent directement. Il y a même une nature budgétaire qui vous permet d'identifier ce flux. Ce sont plusieurs millions d'euros qui partent de la ville vers l'EPT. Donc c'est bien la ville et c'est bien tout le sens du courrier que le président Leprêtre a adressé à la ville et aux habitants, c'est bien de financer directement ces travaux qui, pour autant, ne devraient pas être financés par des Juvisiens. Et c'est tout le sens de la pétition que j'invite tout un chacun à signer le plus rapidement possible.

Il y aura, en plus de ces dévoiements de réseaux qui concernent la N7, des travaux de voirie qui seront induits par les travaux qui auront lieu tout au long du centre-ville. Évidemment, ces travaux de voirie, puisqu'ils sont aujourd'hui sur une enveloppe, viendront directement l'impacter, ce qui signifie, Madame le Maire l'a esquissé, que tous les travaux que nous souhaiterions pouvoir réaliser pour le cadre de vie des habitants seront directement impactés par tous ces travaux qui nous seront imposés par le passage du tram. C'est quand même quelque chose d'assez essentiel à rappeler.

Et puis, il y a tous les coûts indirects. Là, ils sont liés à la fois aux travaux et ils sont liés à l'après mise en service. Cela a été très bien dit. Je veux vous donner, par exemple, un chiffre. 700 000 euros, c'est ce que la ville dépense annuellement pour le nettoyage de son espace public. Qui peut penser, ici, ce soir, autour de la table et dans cette salle, que les travaux d'envergure liés à un aménagement tel qu'un tram ne vont pas augmenter la quantité de poussière, la quantité de déchets charriés par le vent, etc. ? Il nous faudra nécessairement renforcer les équipes, les rotations dans le centre-ville, pour faire face à ces travaux. Ce n'est jamais neutre. Et cela n'est pas inclus dans tous les coûts de programme que vous pouvez voir. Les travaux dans le parc de la mairie vont induire le déplacement, au moins provisoire, si ce n'est permanent, de services au sein de la mairie, de la question de la salle des mariages Ducastel, puisque vous le savez, une salle des mariages n'est pas un endroit qu'on choisit, comme ça, au hasard. C'est un lieu que l'on déclare en préfecture, qui doit être agréé. Donc c'est plein de démarches. Vous voyez, c'est plein de petits problèmes. Et c'est vrai que quand je vous écoute ce soir, Monsieur Costes, j'ai l'impression que finalement, ces problèmes n'existent pas. Notre responsabilité, Michel et Madame le Maire l'ont très bien rappelé, c'est de considérer ces problèmes ensemble, de les mettre sur la table et d'aller les porter à l'ensemble des financeurs.

Aujourd'hui, on n'est pas en mesure de vous détailler exactement l'ensemble de ces coûts indirects, puisqu'il nous faut étudier l'ensemble des solutions qui se présentent à nous, notamment pour

trouver une relocation à l'antenne de l'IUT d'Evry, etc. Mais, de toute manière, c'est quelque chose que l'on s'engage à vous fournir et à vous produire.

Dans le cadre d'un tel projet, aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'est jamais prévu, de base, des compensations financières directes pour les habitants qui sont impactés. Cela a été très bien rappelé. Tout doit être négocié, pas par pas, de manière à ce que les habitants aient le moins de désagréments possible. Nous tiendrons évidemment notre engagement de protéger l'ensemble des contribuables juvisiens. Nous ferons le nécessaire aussi pour expliquer à toutes les parties prenantes toutes les implications financières que peuvent avoir ces travaux, de manière à ce que la ville, d'une manière ou d'une autre, puisse être compensée. Mais je pense qu'il est quand même important de rappeler que, comme tout projet, rien n'est facile, rien n'est parfait. Je le dis à celles et ceux qui nous reprochent de ne pas forcément foncer tête baissée dans ces travaux du tram. Quand on a une ville aussi dense que la nôtre, avec un commissariat de plein exercice, avec un hôpital équipé d'un service de SAMU, avec des services de secours, avec un tribunal d'instance, une des gares les plus grandes de France, je ne pense pas que des travaux d'un tram soient complètement neutres et aussi idylliques que ce que vous pouvez nous présenter ce soir. Et c'est quand même assez inquiétant. La responsabilité collective et l'intérêt aussi de la défense des intérêts des habitants, et prioritairement des habitants, tel que l'a rappelé Madame le Maire, c'est n'est pas simplement d'accepter béatement tous les travaux, mais de travailler collectivement à ce qu'ils aient le moins d'impact possible sur les habitants.

**Madame le Maire** : Merci, Sébastien.

Monsieur Villemeur ?

**Monsieur Villemeur** : Madame le Maire, je pense qu'on ne va pas refaire l'histoire de ce projet, c'est tout à fait stérile de notre point de vue. L'urgence climatique a fait évoluer les esprits. Il a fait évoluer les Juvisiens. Et, de ce point de vue, ce projet est absolument indispensable. Le tramway va arriver en 2030. Beaucoup de Juvisiens l'attendent et il faut que ce soit un succès. Mais il est évident que cela va soulever beaucoup de problèmes. Contrairement à ce que vous disiez, Monsieur Bénéteau, Monsieur Costes n'a pas sous-estimé du tout les difficultés qui se présentent devant nous. C'est à l'évidence toute une série de problèmes qu'il va falloir traiter, que ce soit les commerçants, que ce soit effectivement les piétons, les vélos, la sécurité et j'en passe. Vous avez tout à fait raison, une foule de problèmes vont se présenter. Mais des villes ont déjà résolu ce genre de problème. Donc ce n'est pas insurmontable.

J'apprécie qu'effectivement, Madame le Maire ait accepté une commission extra-municipale sur ces sujets pour associer la population, les associations, les commerçants et les entreprises, etc. Je crois que c'est un défi important et nous sommes prêts à participer à ce type de commission. On aimerait bien que le sujet soit discuté en Conseil municipal sur la façon d'organiser cette commission extra-municipale, d'associer la population d'une manière générale à l'accompagnement de ce projet.

J'en profite également pour parler du futur de Juvisy, puisque Madame le Maire a annoncé qu'il y avait une lettre, si j'ai bien compris, du préfet, lui demandant effectivement des constructions à Juvisy. Je crois que c'est le moment de relancer le débat sur l'urbanisme. Nous avons déjà souvent demandé un débat sur l'urbanisme, sur les constructions. Nous n'avons jamais réussi à l'obtenir à Juvisy. Je crois que c'est effectivement le moment de redébattre des constructions à Juvisy. Donc on aimerait bien que le Conseil municipal soit enfin saisi de ce problème et que la lettre que vous avez reçue soit communiquée à tous les citoyens et, en tout cas, à tous les élus.

Merci.

**Madame le Maire :** Monsieur Villemeur, il n'y a aucun problème. Je sais que l'urbanisme est votre sujet préféré, mais c'est aussi le mien, figurez-vous. D'abord, vous m'excuserez, mais je vais quand même vous faire une petite pique, Monsieur Villemeur, parce que ça me fait plaisir et, comme dirait l'autre, c'est une petite gourmandise que je vais m'offrir ce soir. Je fais référence à un maire qui n'est pas là, mais auquel je pense ce soir. Écoutez, Monsieur Villemeur, si vous aviez passé tout le début de votre mandat à me faire des propositions plutôt qu'à m'envoyer devant les tribunaux, on ne se parlerait pas comme ça ce soir. C'est la première chose que je voudrais vous dire, parce que vraiment...

**Monsieur Villemeur :** C'est absolument faux.

**Madame le Maire :** Si. C'est la vérité.

**Monsieur Villemeur :** Non, c'est vous qui m'avez envoyé plus souvent...

**Madame le Maire :** Je vous remercie de ne pas me couper...

**Monsieur Villemeur :** Non. Je crois qu'il faut arrêter les *fake news*.

**Madame le Maire :** Ne me coupez pas la parole. Et puis on ne va pas changer de sujet...

**Monsieur Villemeur :** Vous devez arrêter avec les *fake news*.

**Madame le Maire :** On parle du tramway, Monsieur.

**Monsieur Villemeur :** Alors n'en profitez pas pour parler d'un autre sujet.

**Madame le Maire :** Monsieur Villemeur, il faut assumer. Donc je dis, ce soir, j'aurais préféré que vous me fassiez des propositions plutôt que m'envoyer devant les tribunaux tout le début de mon mandat. Je le redis, mais c'est une réalité. Ça ne fait pas plaisir, mais c'est la réalité. En tout cas, moi, ça m'a pesé pendant trois ans, donc je le partage ici. Ça a été difficile à porter, c'était compliqué, ça a eu des impacts financiers sur ma famille, des impacts aussi sur moi, mon intégrité personnelle et sur l'intégrité de ma famille. Parfois, c'est bien de rappeler les choses, parce que les élus sont tellement exposés et on vit une séquence compliquée et c'est parfois sain de rappeler qu'on n'est pas maire que pour se faire taper dessus.

Concernant l'urbanisme, ce n'est pas le sujet de ce soir. Le sujet, c'est qu'il y a un certain nombre d'enjeux qui ont été posés sur la table. Des propositions, on va en faire et on en a fait. J'ai fait une proposition qui est extrêmement détaillée sur le sujet. Je prends l'engagement, devant les habitants qui sont dans la salle et derrière leur écran, de les associer à chaque fois qu'on aura un projet à présenter, une compensation à défendre. Ce travail-là, on ne le fera évidemment pas tout seul et on le fera en concertation avec les habitants.

S'agissant de l'urbanisme, Monsieur Villemeur, évidemment que le débat est ouvert, évidemment qu'on en a discuté, puisqu'on a voté collectivement des modifications de notre plan local d'urbanisme. Des modifications qui disent quoi ? Des modifications, d'ailleurs, je précise ici, qui ne sont pas engagées par le Conseil municipal, mais qui sont engagées par l'établissement public

territorial, qui est compétent en la matière, des modifications qui sont engagées avant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Il faut resituer les choses.

Le courrier du préfet dont je parle, c'est le courrier de Madame la préfète du Val-de-Marne, puisque nous sommes dans un établissement public territorial qui est partagé entre des villes essonniennes et des villes val-de-marnaises. Nous dépendons, pour ces questions d'urbanisme, de la préfecture du Val-de-Marne. Qu'est-ce qu'il dit, ce courrier ? Je le mettrai à disposition de l'ensemble des habitants à l'espace Marianne parce que, là aussi, il faut effectivement la clarté sur le sujet. Il donne des orientations en matière de construction de logements, des orientations que nous devons prendre en compte dans l'élaboration de ce plan local d'urbanisme intercommunal, pas seulement à l'échelle de Juvisy, Monsieur Villemeur, à l'échelle des 24 communes. Et Monsieur Vielhescaze, que vous avez rencontré à l'occasion d'un Conseil municipal extraordinaire, l'a parfaitement expliqué.

Le plan d'aménagement de développement, le PADD, a été adopté, puisqu'il ne devait pas être voté, mais simplement approuvé, et que le débat ait eu lieu dans l'ensemble des 24 conseils municipaux qui composent cet établissement public territorial. L'enjeu, aujourd'hui, des trois prochaines années, c'est que nous élaborions un plan local d'urbanisme intercommunal. Comme l'a dit Monsieur Vielhescaze à l'occasion de cette séance du Conseil municipal extraordinaire, il y aura des réunions publiques, on associera les habitants. Je me suis portée volontaire pour porter un atelier, ici, sur le logement et l'habitat, parce qu'effectivement, je souhaite qu'on sorte des postures. Et, là aussi, vous pouvez compter sur moi pour faire l'exercice de la transparence sur la manière dont a évolué le plan local d'urbanisme de Juvisy depuis le début, depuis qu'il existe un plan local d'urbanisme, parce qu'il n'est pas question que l'on oublie d'où l'on vient et, aujourd'hui, lorsque les modifications de ce plan local d'urbanisme seront intégrées, que l'on puisse aussi en tenir compte.

Qu'est-ce qu'elles disent, ces modifications ? Elles disent plusieurs choses. Un, prenons en considération le fait qu'il y a effectivement des enjeux climatiques importants. Revoyons les règles d'urbanisme, la question de la hauteur, la question de la pleine terre, la question des circulations. Qu'est-ce qu'elles disent encore, ces modifications ? Elles sanctuarisent nos zones pavillonnaires, nos espaces verts, pour que nous soyons certains qu'à l'avenir, et notamment dans l'élaboration de ce plan local d'urbanisme intercommunal, nous ne puissions pas grignoter les espaces verts.

Enfin, qu'est-ce qu'il dit, ce plan local d'urbanisme ? Il dit qu'il reste un quartier à requalifier. Et, vous voyez, ça ne m'ennuie pas de le dire, ici, devant tout le monde et devant les habitants qui sont ici et devant ceux qui sont en train de regarder. Il est question aujourd'hui de retravailler sur le quartier entre deux voies, un quartier qui est enclavé, où il y a des marchands de sommeil, où il y a de l'habitat insalubre. Ma responsabilité, aussi, de maire, c'est de répondre à la loi, c'est-à-dire de répondre à ce que nous demande l'Etat, d'avoir une discussion, parce que c'est important, ce qu'a dit Michel, c'est que nous avons fait les efforts qu'il fallait en matière d'urbanisme. Et, aujourd'hui, je le dis aussi parce qu'il faut que chacun comprenne, parce que nous avons fait ces efforts, et je le dis aussi, pas tout seul, pas que la municipalité depuis 2014, parce que l'ensemble des majorités municipales qui se sont succédé ont fait les efforts qu'il fallait pour construire du logement, aujourd'hui, forts de cela, nous pouvons discuter avec les services de l'Etat et dire : chez nous, nous ne pouvons pas construire davantage, nous avons fait les efforts.

Je rappelle, à toutes fins utiles, que la loi impose à l'ensemble des villes de construire 25 % de logement social. Nous répondrons à cette obligation. Pourquoi nous répondrons à cette obligation ? Parce que si nous n'y répondons pas, nous serons soumis à une amende et le préfet prendra la main et décidera seul où nous devons construire ces logements sociaux.

J'ajoute, et c'est le dernier point, qu'il ne faut pas utiliser cet argument de l'urbanisme comme un étendard, comme on peut utiliser le tramway pour dire : ils sont méchants, ils ne veulent pas du tramway, ils n'aiment pas les transports, ils n'ont pas conscience qu'il se passe quelque chose, le réchauffement climatique et tout ça. Non, mais, attendez, nous sommes en responsabilité. La question du logement, je vous invite à venir tous les mercredis à la permanence, venir tous les mercredis à mes côtés, à l'occasion de cette permanence. Et vous verrez que 95 % des personnes que je reçois sont des personnes qui sont mal logées, Monsieur Villemeur. Alors la question de l'urbanisme, on ne la regarde pas que par le prisme politicien.

**Monsieur Villemeur** : C'est pour ça qu'il faudrait en discuter.

**Madame le Maire** : Monsieur Villemeur, vous ne me coupez pas la parole, c'est insupportable. La question de l'urbanisme, il faut savoir la traiter, là aussi, avec beaucoup d'humilité, poser les questions sans avoir à rougir devant les habitants, expliquer quels sont les efforts qu'il faut consentir, là où on a une marge de discussion et, surtout, répondre à cette urgence qui est tout aussi importante que l'urgence climatique, qui est celle de répondre au mal-logement dans cette région qui est durement impactée par ce sujet.

Je vais laisser la parole à Raymond. Je sais qu'il l'a demandée. Et on va terminer.

**Monsieur Soligo** : Merci, Madame le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. Je me présente, je m'appelle Raymond Soligo, je suis adjoint en charge de la citoyenneté, prévention et devoir de mémoire.

Je voulais parler avec vous ce soir des problématiques hydrologiques et environnementales, pour lesquelles il n'y a pas eu de réponse. Comme nous sommes aujourd'hui ici présents pour éclaircir certaines positions concernant le tramway T7, je n'ai personnellement jamais été contre ce tramway, mais je me suis toujours interrogé sur le bien-fondé de ce tracé retenu par IDFM, tracé qui va considérablement impacter notre centre-ville, détériorer un parc naturel magnifique et créer des nuisances considérables, notamment hydrologiques. Je me souviens très bien, lors de la réunion publique de présentation de novembre 2021 au gymnase Ladoumègue, j'ai interpellé les techniciens et ingénieurs en charge de la réalisation de la gare et du tracé souterrain sur l'impact environnemental de la déviation des sources alimentant Juvisy.

Petit rappel. Je vous rappelle qu'en 1909, l'eau de Juvisy, dont le débit était très important, était commercialisée en bouteilles. Trois millions de litres d'eau vendus, soit 70 millions de bouteilles dès 1899, ce qui n'est pas négligeable. L'arrivée de l'eau potable a bien sûr mis fin à l'exploitation de cette source en 1980.

Pour information, j'ai fait construire mon pavillon en 2018 au centre-ville et, lors des études de sous-sol, les relevés ont indiqué une présence d'eau importante dans le sous-sol dès deux mètres de profondeur, de l'eau claire. Le constructeur a souhaité faire analyser cette eau pour savoir d'où elle venait. Et, en fait, on a su que cette eau était de l'eau de source et non pas une eau de la Seine ou une eau qui remontait par les diverses nappes phréatiques. Autrement dit, les sources traversent l'Orge et arrivent jusqu'aux côtés des habitations.

Ma question à IDFM était simple. Quelles conséquences pour les habitants du coteau et du val proches centre-ville sur cette déviation des sources ? La réponse était formidable : il n'y aura certainement aucun impact. Donc j'entends bien « certainement ». Aucun ingénieur, aucun responsable du projet n'est en mesure d'assurer la sécurité des habitations. Je m'explique. Toute

différence de pression hydraulique dans le sous-sol amène un abaissement naturel de celui-ci. Comme tout le monde sait, la nature a horreur du vide. Or, après m'être renseigné auprès de spécialistes du syndicat de l'Orge et de géologues, une nappe phréatique vidée met un siècle à se reconstituer. Donc chaque mouvement de terrain dû à un assèchement est quasi réversible.

Je suis donc très inquiet sur l'avenir des habitations après ces travaux titanesques, encore jamais réalisés par l'IDFM. Ce projet est pour eux une première et on comprend l'enjeu. Certes, au nom de l'écologie, à laquelle nous sommes tous attachés, on peut se féliciter de l'arrivée de ce tramway. Rappelons, quand même, Monsieur Villemeur, que ce tramway ne remplace pas 28 lignes. C'est 1 seule ligne qui est remplacée. Donc, au niveau pollution, excusez-moi, c'est une seule ligne de bus. Actuellement, cette ligne compte onze arrêts et n'en aura plus que cinq. Donc, en fait, il y aura une moins bonne desserte quand même. Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous, en tant qu'élus, de protéger les habitants concernés par ces travaux. Et, moi, je reste encore une fois très inquiet par cette déviation des sources.

Merci.

**Madame le Maire** : Merci, Raymond.

Monsieur Costes ?

**Monsieur Costes** : On n'a pas le temps de reprendre tous les éléments techniques qui ont été évoqués là, mais je voudrais revenir sur votre objectif, Madame le Maire, qui était de clarification. Personnellement, j'ai le sentiment quand même que les lignes bougent, les positions changent. J'ai été agréablement surpris et j'ai trouvé très claire la position qui a été affichée par Michel Perrimond de dire que, *grosso modo*, ce prolongement dans le tracé actuel allait se faire et son appel, effectivement, à se réunir pour essayer de minimiser pour les Juvisiens ces nuisances. A ce titre-là, on est tout à fait prêt à participer à cette commission de suivi des travaux, si cet esprit est bien celui-là, car je dois avouer, Madame le Maire, que par contre, je n'ai pas encore tout à fait compris votre position. Est-ce que celle exprimée par Michel Perrimond est bien celle que vous portez également ?

**Madame le Maire** : Evidemment que c'est la position que je porte, sinon je n'aurais pas organisé ce Conseil municipal. Mais vous admettez que quand on rentre des sujets dans d'autres sujets et qu'on cherche à faire dire des choses aux élus, qui ne sont pas venus pour parler de ça... Moi, je veux bien qu'on me fasse tous les procès, celui de ne pas parler d'urbanisme, celui de ne pas parler du tramway, celui de ne pas parler de l'hôpital, il n'en reste pas moins que depuis le début du mandat, on parle de tous les sujets et sans rougir, de manière la plus simple possible. La présentation que je vous ai faite, c'est moi qui l'ai faite. J'ai travaillé dessus toute la journée. Elle est exhaustive. J'ai fouillé le sujet pour le vulgariser le plus possible, pour qu'il soit le plus transparent et qu'il soit le plus vrai possible, sans parti pris. Evidemment, je partage la position de Michel, sinon ce serait quand même relativement problématique. Je l'ai dit ici et j'ai concédé à Laurence et André que nous avons une position commune sur le tracé, que les enjeux, nous les partageons, que nous partageons les doutes et les inquiétudes sur ce tracé. De fait, aujourd'hui, ce tracé, c'est celui qui a été choisi par les financeurs et par l'autorité qui est l'autorité organisatrice des transports dans notre région. Il faut en prendre acte, ce qui n'empêche pas de poser les enjeux, ce qui n'empêche pas de poser des limites, ce qui n'empêche pas de faire des propositions et, surtout, ce qui n'empêche pas d'être exigeant et de redoubler de vigilance. C'est ce qu'on a essayé de faire ici. Je ne souhaite pas, encore une fois, faire du débat sur l'urbanisme et du débat sur le tramway T7 un sujet politique. Je pense

que nous avons un devoir et une responsabilité de transparence. En tout cas, je m'attache à le faire autant que je peux.

Je rappelle quand même, à toutes fins utiles, que les deux premières années de mandat, nous étions dans l'impossibilité de nous réunir. Vous me concéderez cela. Dès que j'ai pu le faire, je l'ai fait, puisque dès novembre 2021, nous avons invité les techniciens d'Ile-de-France Mobilités à venir autour de la table. Je rappelle ici qu'il y aura une réunion le 8 juin prochain. Vous l'avez eu dans le courrier que vous avez reçu. Effectivement, les techniciens vous présenteront la suite des travaux préparatoires. A chaque étape, comme nous l'avons fait pour les travaux de la gare, nous organiserons des réunions publiques. Encore une fois, c'est important de le rappeler, à chaque moment clé, nous réunirons les Juvisiens pour les concerter. Je regrette, comme André, qu'il n'y ait pas eu une concertation plus fouillée, mais la démocratie, malheureusement, ne passe pas toujours par les objets tels que le référendum. Il n'en reste pas moins que c'est un état de fait.

Une position constructive, cela ne veut pas dire une position où on avale tout. Cela ne veut pas dire une position où on signe des arrêtés et des chèques en blanc. Cela ne veut pas dire qu'on ne s'oppose pas. Cela ne veut pas dire qu'on n'est pas dans le rapport de force. Je poursuivrai le rapport de force pour que nous ayons le moins d'impact financier. Et je crois que Sébastien a très bien présenté la situation, de la manière la plus objective possible. Je tiens ici à dire que ce n'est pas parce que nous pouvons utiliser des mots forts dans nos communications que, pour autant, le dialogue est rompu ou qu'il n'y a pas de discussion. Ce qu'il se passe par ailleurs, et je le répète ici, dans des discussions bilatérales, que ce soit avec le président de l'établissement public territorial, la présidente de région et l'ensemble des vice-présidents... Je tiens aussi ici à saluer l'engagement de Stéphane Beaudet à nos côtés, du président du département à nos côtés. Je crois qu'ils ont été très clairs à chaque fois. Ce ne sont pas des engagements juste pour faire venir le tramway. Ce sont aussi des engagements qu'ils prennent vis-à-vis de nous pour nous assurer que les choses se passent le mieux possible. Je dois dire ici, et je le redis, en tout cas, concernant les élus essonniers, que je sais pouvoir compter sur eux lorsqu'il s'agit de soutenir la contradiction devant des techniciens d'Ile-de-France Mobilités qui peuvent être arc-boutés sur des positions. Et c'est tout à fait normal. C'est leur rôle. Mais, pour autant, ils n'ont pas la connaissance fine du terrain comme, nous, nous pouvons la connaître.

Je me rappelle un épisode très particulier lorsque le pont avait été fermé et que nous avons mis en place les premières déviations avec Virginie, Alain et Michel et qu'il a fallu très vite réadapter les choses parce que les déviations ne convenaient pas, qu'elles généraient un flux de voitures innommables et qu'elles mettaient en danger notamment la circulation des collégiens. Je me souviens de cet épisode-là. Nous avons pu réagir parce que nous avons en face de nous des techniciens qui nous entendaient et des élus qui nous ont dit : ok, on réagit vite, on remet en place la coordination et on fait le nécessaire pour que cela se passe le mieux possible.

Michel a fait la démonstration de la responsabilité qui est la nôtre et de notre savoir-faire, notamment dans le suivi des travaux. Aujourd'hui, nous avons obtenu des choses. Il y a encore beaucoup de combats à mener, des enjeux qui sont très importants. Encore une fois, je le répète, il n'y a pas que ce sujet du tramway T7. Il y a aussi d'autres enjeux et il y a d'autres quartiers que celui du centre-ville qui nécessitent aussi la mobilisation des élus, par ailleurs.

La dernière chose que je souhaite dire, c'est que si l'on souhaite collectivement avancer sur ce sujet, alors il faut que collectivement, chacun fasse un pas et reconnaisse le travail qui est accompli par l'autre.

Je vais vous remercier chacun pour la tenue de ce débat. Je voudrais m'excuser auprès du public, qui repart sans doute un peu frustré avec toutes ses questions, mais on se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je remercie évidemment l'ensemble des élus pour leur mobilisation quotidienne sur le sujet, parce que ça ne paraît pas comme ça, mais le travail est important. Je n'ai pas laissé la parole à Nathalie, qui aurait aussi voulu s'exprimer sur la nécessité de maintenir l'animation de la ville, maintenir une cohésion entre les quartiers. Je n'ai pas laissé la parole à Amandine, pour qui la question scolaire est importante, notamment le déplacement des élèves, veiller à ce que les activités puissent continuer à avoir lieu en centre-ville, que ce soit dans nos équipements culturels, nos équipements sportifs, que l'on puisse maintenir évidemment le transport scolaire. Tous ces enjeux sont des enjeux du quotidien, qu'il faut qu'on adapte à cette période travaux et qu'il faudra adapter aussi au Juvisy de demain.

Faisons le travail ensemble avec les Juvisiens, mais sortons des postures et, surtout, admettons que les choses ne sont pas si simples.

Je vous remercie tous. On se retrouve bientôt.

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 22h11.*

Le Maire



Lamia BENSARSA REDA